



Unesco La convention du patrimoine mondial

Efforts belges pour la conservation du patrimoine dans le monde



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



World
Heritage
Convention

Convention
du patrimoine
mondial

Unesco

La convention du patrimoine mondial

Efforts belges pour la conservation du patrimoine dans le monde



Cher lecteur,

Bientôt et pour la millième fois, l'Unesco reconnaîtra un site du patrimoine mondial. Seuls les sites ayant une valeur universelle exceptionnelle sont inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Cette reconnaissance souligne l'intérêt général du site du patrimoine et la nécessité de continuer à le protéger.

De la longue liste des sites du patrimoine mondial, tout le monde connaît sans aucun doute la Grande Muraille de Chine, les pyramides égyptiennes et le Taj Mahal en Inde. Mais connaissez-vous également les sites du patrimoine mondial belge ? Savez-vous ce qui rend ces lieux si extraordinaires ? Et savez-vous quels efforts sont consacrés par notre pays pour aider à protéger le patrimoine mondial sur d'autres continents ? Cette brochure veut fournir une réponse à toutes ces questions.

En outre, cette publication est un très bel exemple de l'excellente coopération entre les différents partenaires et autorités en Belgique, comme je peux le constater tous les jours au sein de la Représentation Permanente belge auprès de l'Unesco.

Je tiens à remercier en particulier la Commission flamande pour l'Unesco qui a pris, avec la Commission belge francophone et germanophone pour l'Unesco, l'initiative de réaliser cette brochure. Ensuite, je voudrais exprimer ma gratitude envers les différents partenaires de ce projet, et spécifiquement la Coopération au Développement, la Politique Scientifique, le Département wallon du Patrimoine, l'Agence flamande du Patrimoine Immobilier et la Direction des Monuments et des Sites de la Région de Bruxelles-Capitale. Finalement, toute cette mobilisation n'aurait pas été possible sans l'appui précieux de l'UNESCO Platform Vlaanderen qui s'est chargée de la coordination de la rédaction.

Pour terminer, je voudrais aussi vous remercier vous, lecteur et utilisateur de cette brochure. Votre intérêt et votre souci pour le patrimoine mondial témoignent de la responsabilité que nous partageons tous afin que ce patrimoine soit protégé. Ainsi nous pourrions transmettre aux générations futures les connaissances liées à l'évolution de nos riches cultures et communautés à travers les siècles.

Je vous souhaite beaucoup de plaisir à cette lecture,

Francine Chainaye
Ambassadeur de Belgique
Représentant Permanent auprès de l'Unesco





Le 16 novembre 1972, la Conférence Générale de l'Unesco approuva la *Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel*, communément appelée la *Convention du patrimoine mondial*. L'idée de créer un mouvement international pour protéger le patrimoine commun de l'humanité fut évoquée pour la première fois après la Première Guerre mondiale, sous les auspices de la Société des Nations. Dans les années 1960, l'Unesco organisa une campagne internationale pour aider l'Égypte et le Soudan à sauver les temples nubiens, dont celui d'Abou Simbel, contre la menace d'inondation imminente, suite à la construction du haut barrage d'Assouan sur le Nil. La campagne mobilisa la communauté internationale autour du patrimoine et autour de la responsabilité partagée pour le protéger. Environ cinquante pays fournirent une contribution financière pour mettre en sûreté les monuments. A l'approche de la conférence environnementale de 1972 à Stockholm, on put constater une prise de conscience accrue de la dégradation de l'environnement et du fait que certains sites naturels exceptionnels peuvent également faire partie de notre patrimoine. Lors de cette conférence, l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) présenta une proposition de convention internationale en vue de conserver ces sites. Finalement, un consensus aboutit à la conclusion d'un accord, sous la surveillance de l'Unesco, visant à protéger le patrimoine naturel et culturel mondial.

C'est en célébrant aujourd'hui, son quarantième anniversaire qu'on constate à quel point cet accord était visionnaire à l'époque. La Convention du patrimoine mondial reconnu de magnifiques éléments naturels et culturels comme patrimoine

commun de l'humanité, bien avant que ne soit créée la notion de biens publics communs. La Convention est l'un des instruments globaux les plus réussis et avec ses 190 Etats-membres, elle bénéficie presque d'une adoption universelle. La Liste du patrimoine mondial compte actuellement 962 sites bien répartis dans 157 pays. Le label est l'une des reconnaissances internationales les plus prisées en matière de patrimoine. En ses quarante ans d'histoire, la convention a amplement fait ses preuves en tant qu'instrument puissant pour conserver le patrimoine. De plus, elle a activé un système de collaboration internationale pour protéger ces sites.

Entre-temps la Convention a évolué. Elle a adopté de nouvelles catégories de patrimoine, comme les paysages culturels, le patrimoine industriel et l'architecture moderne. Elle joue un rôle de premier ordre dans la conservation d'écosystèmes importants au niveau mondial, tels que les forêts tropicales et les écosystèmes maritimes. La convention définit encore des lignes directrices concernant la conservation de paysages urbains historiques. Plus important encore : la Convention a réussi à mobiliser le public dans le monde entier pour sa mission.

Le thème de ce quarantième anniversaire est *Le patrimoine mondial et le développement durable: le rôle des communautés locales*. Ce thème reflète la reconnaissance croissante du rôle essentiel que détiennent les communautés locales dans le maintien et la gestion de nos sites patrimoniaux. Ceux-ci, doivent à la fois être utiles aux communautés locales et contribuer au développement durable.

Les défis mondiaux auxquels nous devons faire face, comme la croissance de la population, la baisse des moyens financiers et le changement climatique, sont bien entendu énormes. Ils entraînent une immense pression écologique et socio-économique qui menace nos sites du patrimoine mondial. Un autre défi essentiel pour les prochaines décennies est de résoudre de potentielles tensions entre la nécessité de maintenir le patrimoine et les besoins de développement, provenant surtout des pays en voie de développement. Ces problèmes demandent des solutions nouvelles et innovantes, tout comme une approche prévoyante qui nous permet de conserver ces richesses mondiales pour les générations futures.

Afin de relever ces défis, la Convention a besoin du soutien total de toutes les Parties de la Convention et de tous les autres partenaires. Nous sommes heureux de pouvoir compter sur le soutien de la Belgique. Bien que la Belgique fût l'un des derniers pays européens à signer la Convention en 1996, elle a depuis lors joué un rôle actif dans la Convention du patrimoine mondial. La Belgique compte en ce moment 11 inscriptions sur la Liste du patrimoine mondial, y compris certains sites dans les catégories sous-représentées du patrimoine comme l'architecture moderne (les maisons de maître de Victor Horta et le Palais Stoclet) et le patrimoine industriel (les ascenseurs à bateaux du canal du Centre et leur site, ainsi que les sites miniers majeurs de Wallonie). La Belgique fut également l'un des premiers pays à proposer d'ajouter des inscriptions sérielles à la Liste du patrimoine mondial, comme les Béguinages flamands et les Beffrois de Flandre et de Wallonie. Cette dernière inscription s'est élargie en 2005

à un site transnational des Beffrois de Belgique et de France.

Comme membre du Comité du Patrimoine mondial de 1999 à 2003, la Belgique fut d'un grand soutien pour rendre les méthodes de travail du Comité plus efficaces. Jusqu'à ce jour, le pays joue un rôle actif dans les discussions concernant le maintien de la crédibilité de la Convention. La Belgique utilise également la Convention comme un instrument de collaboration internationale. Elle a déployé une aide financière essentielle pour le maintien de sites du patrimoine mondial en République Démocratique du Congo, et soutient les programmes thématiques de la Convention, comme le patrimoine maritime et urbain. En outre, le pays a apporté ses connaissances scientifiques par la collaboration d'universités et d'institutions de recherche belges. Ce soutien est fortement apprécié, non seulement par l'Unesco, mais également par les pays-partenaires bénéficiant de ces activités.

Dans le cadre du quarantième anniversaire de la Convention du patrimoine mondial, cette brochure a comme objectif de fournir un aperçu des sites du patrimoine culturel belge ainsi que de présenter certains exemples de collaboration internationale.

Finalement, je souhaite encore témoigner ma reconnaissance aux autorités belges pour leur soutien continu à la Convention. J'espère que nous pourrions continuer ensemble ce travail important.

Kishore Rao

Directeur Centre du patrimoine mondial Unesco

Préface 5

Introduction 6

Patrimoine mondial en Belgique 10

- La Grand-Place de Bruxelles 10
- Les ascenseurs du canal du Centre et leur site (La Louvière et Le Roeulx) 12
- Les béguinages flamands 14
- Le centre historique de Bruges 16
- La cathédrale Notre-Dame de Tournai 18
- Les minières néolithiques de silex de Spiennes 20
- Les habitations majeures de Victor Horta 22
- Le complexe Maison-Ateliers-Musée Plantin-Moretus 24
- Le Palais Stoclet 26
- Les sites miniers majeurs de Wallonie 28
- Les beffrois de Belgique et de France 30
- La liste indicative 32

Collaboration internationale autour du patrimoine mondial 21

Afrique 33

- Une meilleure gestion des sites naturels du patrimoine mondial 33
- Congo: une biodiversité exceptionnelle en danger 34
- Ile de Mozambique 35

Préserver le patrimoine dans et autour de l'eau 36

- Le patrimoine mondial marin 36
- Préserver les récifs de corail 37

Lutter contre l'évolution climatique 38

- Changement climatique, patrimoine mondial et satellites: une exposition pour mieux comprendre 38
- Les tombeaux gelés de la civilisation Scythe 39

Renforcer la gestion et la protection des sites du patrimoine mondial 40

- Une meilleure information pour une meilleure gestion 40
- Protéger les forêts tropicales 41
- Proposer des sites du patrimoine mondial « mixtes » 42
- Les Routes de la Soie comme patrimoine mondial culturel 43
- La conservation et la restauration du patrimoine culturel 44
- Les paysages culturels en Europe du sud-est 45
- Les villes du patrimoine mondial 46
- Déverrouiller le trésor d'information 47

Bon à savoir 48

Plus d'info 52

Patrimoine mondial en Belgique

La Grand-Place de Bruxelles



Patrimoine
mondial
depuis 1998

Véritable joyau de l'architecture occidentale, la Grand-Place de Bruxelles est reconnue comme l'une des plus belles places publiques du monde. C'est donc très naturellement qu'elle fut présentée lors de la première campagne de soumission de biens belges sur la liste du patrimoine mondial.

Les premières mentions de la Grand-Place de Bruxelles remontent au 12^e siècle. Si chaque cité de la culture occidentale possédait sa place, les circonstances historiques ont fait de la Grand-Place de Bruxelles un lieu véritablement unique, où se côtoient des édifices majeurs de l'architecture publique et privée qui témoignent de l'histoire culturelle européenne: le 15^e siècle bourguignon et le style gothique flamboyant, le début du 18^e siècle où figurent les formes classiques et baroques, et enfin le 19^e siècle avec le développement de l'historicisme.

Située sur la rive droite de la Senne, jadis navigable et à proximité de l'ancienne route marchande reliant Bruges à Cologne, cette place de marché va

s'affirmer au cours du temps comme le principal lieu de pouvoir de la ville qui à l'apogée de sa prospérité réunit dans des édifices emblématiques les pouvoirs municipaux, princiers et les maisons des corporations. La place médiévale a toujours été le point d'aboutissement de sept rues. Entourée de halles et de maisons de bois implantées de manière irrégulière, son plan rectangulaire ne prit sa forme définitive qu'après 1695, date du terrible bombardement infligé par le Maréchal de Villeroi qui sous les ordres de Louis XIV canonna le cœur de Bruxelles en représailles de la destruction de villes côtières et de ports français par des navires de guerres hollandais et anglais.

La richesse de la place tient tant au caractère opulent de son architecture rehaussée de dorure et d'éléments sculptés qu'à l'extraordinaire cohérence qui s'en dégage et ce malgré la diversité stylistique des édifices qui la bordent. L'ensemble, magnifié par la qualité de la mise en œuvre apportée par chaque époque est particulièrement redevable aux mesures réglementaires prises

par le Magistrat de la Ville en 1697, consécutives à la campagne de reconstruction qui suivit le bombardement et qui exigeaient l'approbation préalable des plans de toute construction nouvelle. En dépit de la gravité des dégâts, la reconstruction du cœur historique de Bruxelles fut rapide. Sous l'impulsion des puissantes guildes, la place et ses abords seront reconstruits de manière exemplaire. Dans sa forme, elle reste le reflet fidèle de la place détruite par l'artillerie française en 1695. Il est symbolique du pouvoir et de la fierté des bourgeois bruxellois qu'ils aient choisi de recréer leur ville dans son état antérieur plutôt que de la reconstruire dans le style contemporain, tendance couramment observée ailleurs. Fortement attaché au courant baroque qui symbolise la splendeur de la cité marchande, c'est ce style qui s'imposera en façade, transposant sur un schéma traditionnel une déclinaison d'ornements tantôt chantournés, tantôt plus classiques. Il est intéressant de noter qu'il s'agit d'un rare exemple de place qui n'abrite aucune église ou autre lieu de culte, ce qui souligne le caractère mercantile et administratif du lieu.

Le fleuron de la place est incontestablement l'Hôtel de Ville qui couvre la plus grande partie du côté sud de la Grand-Place. Il est formé de différents corps de bâtiments groupés autour d'une cour interne. Son beffroi est coiffé d'une flèche pyramidale et couronné de la figure de Saint-Michel. Erigé entre 1401 et 1454, et bien que largement restauré au 19^e siècle, cet édifice reste éminemment représentatif du style gothique flamboyant et conserve depuis ses origines sa fonction.

Face à l'Hôtel de Ville, la Maison du Roi se caractérise par sa façade à arcades, un toit en bâtière et une tour centrale dotée d'une lanterne. Erigée à l'origine sur l'ordre de Charles V vers 1512, elle est reconstruite en style néo-gothique en 1875. Cet édifice qui abrite le Musée de la Ville offre un exemple particulièrement abouti d'architecture historiciste.

De part et d'autre, les maisons des corporations qui bordent la place, datent principalement de la fin du 17^e siècle. Elles symbolisent de manière forte le contre-pouvoir des marchands qui participent au gouvernement de la Ville et ont à cœur d'embellir le lieu. Chaque maison possède un nom et des



La Grand-Place de Bruxelles



attributs spécifiques rehaussés d'or évoquant le statut de ses occupants: le Cornet, le Cygne, la maison des Brasseurs, le Cerf, la maison des Tailleurs, Les Duucs de Brabant, le Roi d'Espagne. Les maisons se répartissent en trois groupes suivant l'ordonnance et le décor de leur façade.

Afin de préserver l'intégrité de la Grand-Place, la Ville et la Direction des Monuments et des Sites de la Région de Bruxelles-Capitale organisent régulièrement des campagnes de restauration. Depuis l'inscription de la Grand-Place sur la Liste du patrimoine mondial, des études morphologiques de chaque maison et des mesures de protection supplémentaires ont été prises pour garantir le maintien des anciennes structures et des intérieurs. La dimension de la Grand-Place étant par définition limitée, ses abords immédiats correspondant à la ville basse historique également dénommée « îlot sacré » ont été inclus dans la zone tampon. Ce périmètre fait l'objet de mesures de gestion spécifiques prenant en compte les aspects patrimoniaux, en particulier pour les façades. Plusieurs immeubles de grand intérêt patrimonial sont situés dans ce périmètre et font l'objet d'une protection légale dont la Bourse de Bruxelles, les Galeries royales Saint-Hubert, la galerie Bortier, l'église Saint-Nicolas, le Parlement Bruxellois. Depuis l'inscription sur la liste du Patrimoine mondial plus de 150 immeubles ont été protégés dans la zone.



Patrimoine mondial en Belgique

Les ascenseurs du canal du Centre et leur site (La Louvière et Le Roeulx)

Guy Focant © SPW



Patrimoine mondial depuis 1998

En choisissant ce site, la Wallonie a souhaité rendre hommage à son riche passé industriel et favoriser une catégorie sous représentée sur la Liste du Patrimoine mondial.

Le canal du Centre relie les bassins de la Meuse et de l'Escaut. Il fait partie d'un projet de désenclavement du Hainaut, région riche en industries, notamment charbonnières, mais peu fournie en voies d'eau naturelles permettant le transport des matières premières et des marchandises. En 1811, Napoléon prit l'initiative de créer une liaison entre les deux bassins, mais la réalisation concrète du projet prit beaucoup de temps. Les projets se sont succédés tentant de répondre au mieux aux contraintes rencontrées: l'instabilité des sols, le franchissement d'une forte dénivellation sur une courte distance et le manque d'eau pour alimenter le canal. Finalement, la technique des ascenseurs hydrauliques, comme à Anderton (Angleterre), s'est révélée

être la meilleure solution. La dénivellation a exigé la construction de quatre ascenseurs sur une distance de 7 kilomètres. Chaque ascenseur peut franchir une différence de niveau de 15 à 20 mètres. En 1871, le gouvernement belge décida de financer la construction du canal. Les travaux de creusement commencèrent en 1884, le premier ascenseur est mis en fonction en 1888 et l'ensemble du canal est ouvert à la navigation en 1917.

Les ascenseurs fonctionnent selon un principe de physique élémentaire et utilisent uniquement l'énergie hydraulique. Leur conception reflète la collaboration fructueuse entre d'une part, les ingénieurs de l'entreprise anglaise ayant développé le système et d'autre part, les ingénieurs belges des autorités des Ponts et Chaussées et de l'entreprise Cockerill, responsable de la réalisation des machines et des parties métalliques.



Les ascenseurs du canal du Centre et leur site

Outre la série unique de quatre ascenseurs à bateaux, on retrouve au fil du canal toute une série de bâtiments et d'ouvrages caractéristiques, comme des bâtiments de fonction, des écluses, des ponts tournants, des ponts-levis, des ponts fixes, etc. Les salles des machines, surtout celle des ascenseurs 2 et 3, sont également très intéressantes.

Le long du canal, figurent de nombreux témoins de son passé industriel, comme la Cantine des Italiens, un lieu d'accueil et d'hébergement construit par l'entreprise de Gustave Boël pour les travailleurs célibataires que l'entreprise recrutait en Italie.

Les ascenseurs du canal du Centre sont uniques au monde. Des huit ascenseurs à bateaux édifiés à cette époque, les quatre ascenseurs du canal du Centre sont les seuls à subsister dans leur état originel et à fonctionner selon les techniques mises au point par les ingénieurs anglais.

Il s'agit de la construction par excellence du 19e siècle, mais aujourd'hui le canal du Centre

ne répond plus aux exigences de la navigation moderne. Dans les années 1970, son maintien a été remis en question par un projet de remblaiement et de construction d'une autoroute. Une alternative a toutefois été trouvée: on a créé un nouveau canal pour le passage de bateaux jusqu'à 1300 tonnes. Un nouvel ascenseur funiculaire permet de rattraper en une fois la dénivellation franchie par les quatre ascenseurs hydrauliques.

Le canal du 19e siècle a été réaffecté à la navigation de plaisance. Il est l'une des attractions touristiques principales en Wallonie. Les visiteurs peuvent participer à des excursions sur le canal, en utilisant les ascenseurs hydrauliques.

La Direction générale opérationnelle de la Mobilité et des Voies Hydrauliques de Wallonie se charge de l'entretien et de la conservation du canal et des ascenseurs, de même que du fonctionnement des ascenseurs. Les ingénieurs, qui disposent des plans originaux des ascenseurs, les utilisent pour prendre toutes décisions quant à leur conservation et à leur gestion.



Guy Focant © SPW

Outre la série unique de quatre ascenseurs à bateaux, on retrouve une série de bâtiments et d'ouvrages caractéristiques.

Patrimoine mondial en Belgique

Les béguinages flamands



© Onroerend Erfgoed, photo Kris Vandevorst

Les béguinages constituent un témoignage matériel exceptionnel de la tradition des béguines qui s'est développée dans le nord-ouest de l'Europe dès le Moyen Âge. Les béguines étaient des femmes qui consacraient leur vie à Dieu sans pour autant se retirer du monde. Au 13^e siècle, elles fondèrent des béguinages, communautés religieuses semi-fermées. Les béguinages flamands forment des ensembles architecturaux composés de maisons, d'églises, de bâtiments utilitaires et d'espaces verts. Ils sont construits dans un style typiquement flamand. Aujourd'hui, ce n'est qu'en Flandre que l'on retrouve une telle concentration de béguinages, qui, avec leurs aspects historiques, esthétiques et socio-culturels contribuent à leur valeur universelle exceptionnelle.

En Europe, le mouvement des béguines remonte jusqu'aux 12^e et 13^e siècles et a presque complètement disparu de nos jours. Les béguines étaient des veuves ou célibataires, souhaitant vivre une vie religieuse indépendante et engagée

en-dehors des ordres reconnus avec leurs vœux de pauvreté et de fidélité éternelle. Les béguines s'installèrent dans des béguinages, lieux uniques d'expérience spirituelle, de vie féminine et de solidarité, qui aujourd'hui témoignent encore du mouvement socio-religieux des béguines. Presque chaque ville flamande de quelque importance comptait un ou plusieurs béguinages. Les béguines s'établirent avec succès aux Pays-Bas près de la mer puisqu'elles pouvaient y compter sur l'appui de l'église, du clergé local et des seigneurs féodaux et leurs successeurs.

Les béguinages flamands sont construits comme des villes miniatures, entourées de murs ayant une ou plusieurs portes d'accès. Ils sont établis au bord des premiers centres-villes fortifiés, la plupart du temps le long d'un cours d'eau. Lors des expansions urbaines suivantes, ils furent intégrés dans les villes. Certains béguinages - comme le Grand Béguinage de Malines - ont été déplacés et reconstruits au sein de la ville après les destructions des guerres religieuses du 16^e siècle.

Souvent, le plan des béguinages est clairement déterminé par l'aspiration d'utiliser au mieux la topographie locale, dont l'utilisation du cours d'eau pour un emploi quotidien et pour la production de textile ou de dentelle. En gros, les béguinages étaient organisés selon deux modèles de base. Soit un *béguinage à cour*, avec une plaine centrale dont la forme a pu varier, avec des pavés ou avec une pelouse plantée d'arbres. Des exemples de ceux-ci sont notamment les béguinages de Bruges, Termonde et Turnhout. Le béguinage de type urbain, caractérisé par un tracé des rues en damier, basé sur le développement des « nouvelles villes » de l'époque. Les béguinages de Diest et Lier notamment appartiennent à ce type. Suite aux extensions réalisées au 17^e siècle, plusieurs béguinages obtinrent une cour supplémentaire. C'est à Tongres et au Grand Béguinage de Louvain, à la base tous deux de type du béguinage urbain, qu'un type mixte vit le jour.

On retrouve presque partout les mêmes fonctions communes, qui se font souvent remarquer par leur forme et leur volume. Il s'agit, par exemple, de l'église, mais aussi de l'infirmerie avec - uniquement encore à Saint-Trond - la ferme à côté et la « *Table du Saint-Esprit* », pour accueillir et nourrir les béguines démunies et les pauvres des environs. Outre les maisons individuelles, un béguinage comprend encore des couvents ou des maisons de communauté qui recueillaient les béguines moins fortunées.

Au 16^e siècle, la Contre-Réforme fit encore croître le nombre de béguines. Suite à l'augmentation de leur nombre aux 17^e et 18^e siècles, les bâtiments existants furent rénovés et de nouveaux bâtiments furent édifiés. Cette tendance correspond également aux ordonnances citadines de la « pétrification » des immeubles médiévaux en bois pour éviter les incendies dévastateurs.

Pendant la Révolution française et l'occupation des Pays-Bas, les béguinages furent supprimés et repris par les précurseurs des CPAS actuels (Centre Public d'Action Sociale). A ce moment-là, les béguinages hébergèrent surtout les familles les plus pauvres de la ville. Plus tard, on y retrouve peu à peu certaines béguines qui



© Onroerend Erfgoed, photo Oswald Pauwels

souhaitent renouer avec leur ancien style de vie et leurs habitudes religieuses. Le mouvement des béguines connaît un petit moment de renouveau, avec notamment la construction du béguinage néogothique de Mont-Saint-Amand (1873-1875). Mais après la Première Guerre mondiale et surtout après la Deuxième, le mouvement des béguines est en net recul. A Louvain, le Grand Béguinage passe dans les années 1960 dans les mains de l'université qui restaure l'ensemble et qui lui donne une nouvelle destination en tant que zone résidentielle pour la communauté universitaire. Ce projet sera un catalyseur pour la revalorisation des vingt-six béguinages flamands conservés, un processus qui de nos jours est toujours en cours.

Bien que la Flandre ait proposé de reconnaître tous les vingt-six béguinages conservés, le Comité du patrimoine mondial a finalement décidé d'inscrire une sélection mûrement réfléchie sur la Liste du patrimoine mondial. Lors de la sélection, l'on a notamment tenu compte de l'intégrité et de l'authenticité des ensembles résidentiels. Finalement, ce sont les treize béguinages suivants qui ont été reconnus comme patrimoine mondial : Bruges, Termonde, Diest, Gand (Petit Béguinage), Hoogstraten, Courtrai, Louvain (Grand Béguinage), Lier, Malines (Grand Béguinage), Mont-Saint-Amand, Saint-Trond, Tongres et Turnhout.



© Onroerend Erfgoed, photo Oswald Pauwels



© Onroerend Erfgoed, photo Kris Vandevorst

- ↑↑↑ Bruges.
- ↑↑ Courtrai.
- ↑ Hoogstraten.
- ← Gand.



Patrimoine mondial en Belgique

Le centre historique de Bruges

© Onroerend Erfgoed, photo Oswald Pauwels



Patrimoine
mondial
depuis 2000

Le centre historique de Bruges est un exemple exceptionnel d'une ville historique médiévale.

Elle a bien conservé son tissu urbain historique tel qu'il a évolué au cours des siècles. Les constructions d'origine gothique et néogothique complètent l'image typique de la ville. Bruges était l'une des capitales culturelles et commerciales d'Europe et occupait, de ce fait, une place importante dans l'échange d'idées, notamment au niveau de l'art et de l'architecture. Bruges est également considérée comme le berceau de l'école des Primitifs flamands, qui ont eu une forte influence sur la peinture médiévale en Europe.

La valeur universelle exceptionnelle de Bruges est notamment basée sur son développement et son architecture urbains, qui représentent d'importantes périodes de l'histoire occidentale. Le tissu urbain, avec son réseau de places, de rues et de canaux, reflète, ensemble avec ses constructions historiques variées et son architecture gothique en briques, des aspects socio-économiques et artistiques déterminants de l'histoire médiévale.

Lors de la création de Bruges (7e - 8e siècles), l'emplacement naturel de la ville joua un rôle important. Les premiers centres d'établissement étaient situés sur des bancs de sable le long de la Reie. A la fin du 9e siècle, et surtout au 10e siècle, les terres autour du Burg se sont développées comme un centre important suite à la construction d'une fortification initiée par les comtes de Flandre. Ensuite, on a fortement développé ainsi qu'emmuré la fortification qui contenait l'habitat du comte, une chapelle et l'église Saint-Donat avec le chapitre religieux. Une première extension de la ville vit le jour autour de ce centre, et en 1127, des remparts furent érigés pour la protéger. Ainsi, une zone habitable de 75 ha était protégée. A côté du Burg, qui s'est transformé en centre religieux et administratif, la place du marché s'est développée comme pôle de développement commercial de la ville. Initialement, les grands atouts économiques étaient l'importation de laine anglaise et l'exportation de toile flamande.



Le centre historique de Bruges

Bruges était l'une des capitales culturelles et commerciales de l'Europe et occupait une place importante dans l'échange d'idées, notamment au niveau de l'art et de l'architecture.

Une deuxième et dernière enceinte (avec doubles douves et portes), construite sous forme d'anneau (« le fameux œuf brugeois »), fut conçue en 1297 et comprend 370 ha. La liaison avec la mer n'a jamais été perdue de vue. La ville étendue comprend de nombreuses institutions religieuses, dont le béguinage, à qui l'on avait initialement attribué un emplacement en-dehors des remparts et qui étaient pourvues de grands espaces ouverts (qui souvent existent encore maintenant). En outre, de nombreuses maisons avaient déjà été construites le long des voies d'accès principales qui menaient à la ville. De ce deuxième rempart, il reste encore quatre portes de ville impressionnantes et une tour qui ont été reprises dans la promenade verte remplaçante du 19e siècle.

L'architecture de style, allant de l'architecture romane au néoclassicisme et au néogothique, est abondamment utilisée dans les bâtiments et complexes brugeois civils et religieux. Les choix de style sont en rapport avec l'esprit de l'époque, avec les matériaux disponibles, comme la pierre naturelle plus chère et importée ou la brique de la région, et avec la situation économique. Se situant au bout de la route de la Hanse, Bruges contribue à l'évolution du gothique de brique dans l'Europe du Nord. D'importantes maisons de maître en gothique flamboyant, éventuellement pourvues de tours d'escaliers, enrichissent les différents quartiers de la ville. En raison du danger d'incendie, des ordonnances urbaines successives imposent à partir du 16e siècle la pétrification (obligatoire) d'habitations ordinaires en bois. Des maisons en brique avec des traits gothiques simplifiés et des décorations dans des typiques pignons à gradins remplacent les anciennes habitations ou les complètent. Dans les siècles ultérieurs, des maisons contemporaines viendront également compléter ou remplacer les anciennes habitations.

Jusqu'au 16e siècle, Bruges restera en tant que dernier maillon de la chaîne de la Hanse, un important centre commercial et financier qui

fait du commerce de nombreux produits lors des foires annuelles, tels que du sel, du fer, des métaux (nobles), des épices, du vin, de la toile, et de nombreux produits de luxe, des manuscrits et des œuvres d'art (essentiellement des tableaux). Mais suite à l'ensablement du port et une crise politique avec Maximilien d'Autriche, la prospérité urbaine baisse, ce qui freine les nouveaux développements dans la ville, même si ceux-ci ne seront jamais complètement abandonnés, comme le démontre le développement de la Coupure au 18e siècle, ainsi que la construction de la gare et du théâtre municipal au 19e siècle. Bruges parvient néanmoins à bien conserver son caractère authentique (médiéval). Et ce sera l'un de ses atouts majeurs au 19e siècle. La ville sera (re)découverte par des artistes, des écrivains et des touristes anglais. Après la Bataille de Waterloo, Bruges deviendra un arrêt « obligatoire » sur leur programme. Ainsi, Bruges obtient son image de ville romantique où le temps s'est arrêté. La ville continuera à cultiver cette image et à l'associer à son passé culturel et artistique. Depuis le 19e siècle, Bruges s'est révélée comme laboratoire pour la protection des monuments. Les quarante dernières années, celle-ci a évolué des soins stricts au monument vers une politique structurelle pour le centre historique et ses extensions.

Bruges est également mondialement connue comme centre médiéval pour l'art et la culture. Des Primitifs flamands influents comme Jan Van Eyck, Hans Memling et bien d'autres maîtres étrangers ont habité et travaillé à Bruges pour y contribuer à des courants innovateurs dans la peinture médiévale. A l'époque, leurs œuvres avaient déjà conquis le marché de l'art européen et influencé la peinture médiévale avec leur sens du réalisme bourgeois, la plasticité et la splendeur de couleurs. Aujourd'hui, leurs œuvres se situent aux quatre coins du monde, mais la ville de Bruges conserve un certain nombre de leurs meilleures œuvres dans des sites uniques et d'origine. Bruges est la seule vraie ville du patrimoine mondial en Belgique.



© Onroerend Erfgoed



© Onroerend Erfgoed, photo Kris Vandevorst



© Onroerend Erfgoed, photo Kris Vandevorst



© Onroerend Erfgoed

Patrimoine mondial en Belgique

La cathédrale Notre-Dame de Tournai



Patrimoine mondial depuis 2000

La cathédrale Notre-Dame témoigne d'un échange d'influences entre l'architecture de l'Île-de-France, rhénane et normande pendant la courte période qui précède l'éclosion de l'architecture gothique (début du 12e siècle).

La cathédrale se trouve au cœur de la vieille ville, non loin de la rive gauche de l'Escaut et en relation visuelle directe avec le beffroi. La cathédrale se distingue par la permanence du pouvoir épiscopal qu'elle représente: l'évêché de Tournai a été instauré au 5e siècle et existe toujours. Outre son rôle comme lieu de culte, le complexe réunit encore d'importantes fonctions culturelles et intellectuelles.

L'édifice actuel n'est pas homogène aux points de vue de la chronologie et de la conception mais il est le fruit de trois projets cohérents, aboutis et toujours lisibles: la nef et le transept romans et le chœur gothique.

La construction de la nef et du transept a, pour l'essentiel, été menée d'un jet durant la première moitié du 12e siècle. Les siècles suivants n'ont amené aucune modification essentielle, juste des adaptations aux usages du temps. Le projet était fort ambitieux, et la cathédrale reste le plus grand édifice roman conservé en Belgique.

Si les influences anglo-normandes apparaissent clairement, elles ne sont pas uniques et le projet manifeste une grande originalité par des innovations importantes, comme la transposition à l'extérieur de la coursive des fenêtres hautes, l'élévation à quatre étages et le double portail oriental. Ces innovations font de la nef, une réalisation unique dans l'histoire de l'architecture romane. D'autre part, la sobriété de la modénature serait due à la tradition carolingienne, très présente dans les anciens Pays-Bas. Le maître de la nef a réalisé une remarquable synthèse entre les aspects les plus innovateurs de l'architecture de son époque, interprétés avec une certaine liberté et les traditions locales.



La cathédrale reste le plus grand édifice roman conservé en Belgique.

La volumétrie du transept, avec ses cinq tours, est la caractéristique la plus marquante de la cathédrale. Ses origines sont mal connues et se situent entre l'influence « Lombardo-Rhénane » et l'influence des façades harmoniques en France et en Angleterre. Le modèle était fort en vogue pendant la seconde moitié du 12e siècle.

Le chœur gothique marque l'introduction du gothique classique en Belgique au milieu du 13e siècle. Il est très représentatif de l'époque de sa construction. Il reflète les énormes progrès de la technologie à la fin du 12e siècle et au début du 13e siècle. Il est également un exemple de la diffusion rapide de cette architecture à partir des centres créateurs de l'Île-de-France à dater du milieu du 12e siècle. La cathédrale est un édifice qui suivait les tendances de l'époque, faisant appel aux dernières technologies et aux modénatures les plus à la mode, sans décalage chronologique.

La cathédrale Notre-Dame de Tournai abrite également un trésor et d'importantes archives. Le trésor comprend beaucoup d'orfèvrerie,



La Cathédrale Notre-Dame de Tournai



dont des châsses du 13e siècle, des reliquaires, des ciboires mais également des ivoires, des tapisseries d'Arras du 15e siècle, des tableaux et sculptures et une collection de plus de 800 ornements liturgiques, dont les plus anciens datent du 12e siècle. Certaines pièces de ce trésor sortent de la cathédrale lors de la grande procession, qui a lieu chaque année, le deuxième dimanche de septembre, pour commémorer la délivrance de la peste en 1092. Les archives n'ont jamais quitté la cathédrale. Elles occupent deux salles au premier étage de la sacristie. Celles-ci ont été spécialement conçues dans ce but au 17e siècle. Le document le plus ancien remonte environ à l'an mil. Les archives sont complètes depuis 1566 jusqu'à aujourd'hui. Elles contiennent des livres précieux, une grande variété de chartes, mais également des séries de cartulaires, des registres, des comptes, des délibérations du chapitre de religieux, des testaments, etc.

La cathédrale a bien résisté aux outrages du temps. Les bombardements de la Seconde Guerre mondiale ont occasionné un incendie de la toiture de la nef et d'une partie des bâtiments du Chapitre. Depuis son inscription sur la Liste du patrimoine mondial, la Cathédrale fait l'objet d'un grand projet qui prendra vingt ans, concernant sa restauration et la revalorisation du quartier dans lequel elle se trouve.





Patrimoine mondial en Belgique

Les minières néolithiques de silex de Spiennes

Guy Focant © SPW



Les minières néolithiques de Spiennes offrent un témoignage du savoir-faire technologique des hommes préhistoriques pour l'extraction du silex à la période néolithique. Le site minier se développe sur deux plateaux calcaires au sud-est de la ville de Mons. Il a une superficie d'environ 100 hectares.

Au Néolithique (du 5^e millénaire jusqu'à la première moitié du 3^e millénaire avant l'ère chrétienne), on pratiquait intensément l'extraction souterraine du silex. Différentes techniques ont été utilisées dont la plus spectaculaire, très caractéristique, consistait à creuser des puits dont le diamètre allait de 80 centimètres à 1 mètre 20 et dont la profondeur pouvait atteindre 16 mètres. L'homme du Néolithique pouvait ainsi passer en dessous des couches constituées de grandes dalles qui pouvaient mesurer 2 mètres de long. Une technique spéciale, appelée le foudroyage, leur permettait d'extraire le silex : des couches de calcaire étaient creusées sous les bancs de silex tout en laissant un muret au centre et un étauçonnage était placé sous le banc de silex.

L'abatage du muret et le retrait des étaçons provoquaient l'effondrement de la dalle de silex.

Dans une zone connue comme « Petit Spiennes » (14 hectares) l'on compte jusqu'à 5000 puits ce qui amène à des recouvrements de fosses et de puits à certains endroits. Après exploitation, les puits et galeries étaient bouchés avec les déblais de creusement de nouveaux puits. Des ateliers de taille du silex étaient liés à ces puits, ce qui explique les nombreux fragments de silex qui sont toujours présents sur le site et qui ont donné leur nom à cette partie du site : Camp à Cayaux. La production consistait en la fabrication de haches pour abattre des arbres et de longues lames qui étaient transformées en faucilles, grattoirs ou couteaux. La standardisation de la production reflète le niveau technique élevé des tailleurs de pierre de Spiennes. Outre la production en masse de haches et de lames, le site a produit une large gamme d'autres objets et outils : ciseaux, tranchets, grattoirs, perçoirs et même des pics utilisés pour l'extraction du silex.



On a également découvert sur le site les vestiges d'un camp fortifié composé de deux fossés concentriques irréguliers distants de 5 à 10 mètres. Le mobilier archéologique recueilli est comparable au mobilier de type Michelsberg découvert dans le secteur minier.

Depuis la fin des Ages des Métaux, le site n'a plus connu d'occupation significative. Les cartes anciennes montrent que le site a ensuite été consacré à l'agriculture ou laissé en friche là où l'abondance de silex rendait la zone inappropriée à la culture. De nos jours, la majorité du site est utilisée pour l'agriculture.

Au 19^e siècle, on reprit l'exploitation de silex, surtout en surface, pour la production de pierres à fusil. Le silex a également été utilisé comme matière première pour produire de la faïence. Cette exploitation a duré peu de temps et a été limitée à certains endroits du site (moins de 100m²).

Les déchets de taille présents sur le site ont fait supposer à Albert Taillez qu'un ancien atelier de haches en silex devait y être établi dans le passé.

En 1867, le creusement d'une tranchée pour la construction d'une ligne de chemin de fer a recoupé 25 puits. Cette découverte entraîna celle de l'ensemble du site minier. Ce fut la première découverte de la sorte, d'autres suivirent en Europe et en Amérique.

Il y a deux périodes de fouilles importantes sur le site. Les premières fouilles (1912-14) ont permis de découvrir des puits de 16 mètres de profondeur. La deuxième période de fouilles a commencé en 1953 et continue toujours, permettant d'approfondir encore davantage les connaissances sur la zone. Une base scientifique a été construite au-dessus des grandes minières dont elle assure la protection.

Seule une partie limitée du site a été fouillée et étudiée. La Wallonie souhaite que le site garde sa vocation scientifique et soit considéré comme une réserve archéologique. Pour l'instant, il n'y a pas d'explications pour le public sur l'importance et la richesse de ce site exceptionnel. Afin de remédier à ce problème, un centre d'interprétation va être construit.



Guy Focant © SPW

Différentes techniques ont été utilisées dont la plus spectaculaire, très caractéristique, consistait à creuser des puits.

Patrimoine mondial en Belgique

Les habitations majeures de Victor Horta



Ch. Bastin & J. Evrard © MRBC



Patrimoine mondial depuis 2000

Les rues de Bruxelles regorgent d'un riche patrimoine Art nouveau qui témoigne de l'inventivité des jeunes architectes belges qui au tournant du 20e siècle cherchaient à développer un langage formel original et exploraient de nouveaux schémas constructifs. Parmi cette abondante production, cinq habitations emblématiques de Victor Horta (Gand 1861- Bruxelles 1947) qui attestent tout particulièrement de l'exceptionnelle créativité de cet architecte, ont été retenues pour figurer sur la Liste du Patrimoine mondial: L'Hôtel Tassel (1893), l'Hôtel Solvay (1894), l'Hôtel van Eetvelde (1895) et sa maison personnelle et atelier.

L'architecture Art nouveau, dont Victor Horta fut l'un des instigateurs, annonce le mouvement moderne, avec ses plans révolutionnaires, l'expression évidente du plan sur la façade, l'utilisation d'un langage conceptuel de base faisant un usage constant des nouveaux matériaux, acier et verre, et l'introduction d'installations techniques modernes.

Ces habitations renouvellent en particulier la tradition des maisons et hôtels bourgeois du 19e siècle, combinant la fonction d'habitation et de représentation, qui nécessite une organisation subtile des espaces et des circulations différenciées. Revisitée par le génie créateur d'Horta, chacune d'elle reflète la personnalité de son commanditaire et forme un ensemble cohérent qui illustre la volonté de traiter l'architecture et la décoration comme un tout, atteignant un sens de l'unité extraordinaire grâce à la conception minutieuse du moindre détail du bâtiment, depuis la poignée de porte ou la sonnette, jusqu'à la moindre pièce de mobilier de chaque pièce. Les plus grands historiens de l'architecture se sont accordés pour considérer l'Hôtel Tassel comme le premier édifice Art nouveau accompli.

La révolution stylistique portée par les œuvres de Horta se caractérise principalement par l'introduction du plan libre, la diffusion et la transformation de la lumière au travers de



l'ensemble de la construction, la création d'une décoration qui décline avec brio l'énergie ondoyante des lignes courbes, intimement rattachée à la structure de l'édifice. Par l'utilisation rationnelle de structures métalliques, souvent laissées apparentes ou subtilement dissimulées, Victor Horta arrive à concevoir des espaces de vie flexibles, généreusement éclairés, en connivence étroite avec la personnalité des habitants. Le principe de la double maison réunie par un espace de circulation sous verrière est ainsi adopté à la maison Tassel et à l'Hôtel Van Eetvelde. Cet espace qui peut abriter également un jardin d'hiver trouve un aboutissement féerique dans l'Hôtel Solvay. La cage d'escalier de sa maison-atelier reprend également ce type d'aménagement d'une manière particulièrement élégante. Les décors intérieurs bénéficient d'une inventivité confondante: les motifs créés se développant souplement du sol en mosaïque aux murs peints, en passant par les ferronneries, les lambris, les vitraux et le mobilier personnalisé.

Ces maisons particulièrement bien préservées et restaurées avec soin traduisent l'apport essentiel de cet homme à l'histoire de l'architecture et illustrent les différentes facettes du génie de Horta qui transparait jadis également dans d'autres réalisations prestigieuses, aujourd'hui disparues, d'architectures commerciales (le magasin « A l'Innovation ») ou publiques comme la Maison du Peuple de Bruxelles. Ses constructions marqueront durablement des générations d'architectes.

Lors de leur présentation au Comité, ses maisons s'inscrivaient dans une catégorie relativement peu représentée au sein de la liste du patrimoine mondial: l'architecture urbaine « contemporaine » de la fin du 19e siècle. Depuis l'inscription sur la liste du Patrimoine mondial plusieurs campagnes de restauration exemplaires et de restitution d'espace ont été menées à la maison-atelier de V. Horta, visant à retrouver l'ensemble des dispositions originelles de l'immeuble.

La maison-atelier qui abrite le Musée Horta est accessible au public. Les Hôtels Solvay et Van Eetvelde sont des propriétés privées qui ne se visitent que sur réservation et sous certaines conditions. L'Hôtel Tassel n'est pas accessible.



Ch. Bastin & J. Evrard © MRBC



Patrimoine mondial en Belgique

Le complexe maison-ateliers-musée Plantin-Moretus



Patrimoine mondial depuis 2005

L'imprimerie et la maison d'édition furent érigées pendant la seconde moitié du 16^e siècle par Christophe Plantin. Le complexe est situé à Anvers – à l'époque, l'un des centres influents de l'imprimerie européenne – et est rattaché à l'invention et l'expansion de l'imprimerie, tout comme Paris et Venise. La valeur architecturale du complexe d'imprimerie est exceptionnelle. L'ensemble témoigne indéniablement de la vie et de l'œuvre de l'un des imprimeurs et éditeurs les plus actifs en Europe à la fin du 16^e siècle. L'entreprise est restée opérationnelle jusqu'en 1867 et son bâtiment recueille une vaste collection d'anciens équipements d'imprimerie, une grande bibliothèque, de précieuses archives et des œuvres d'art, dont notamment des tableaux de Rubens.

Le noyau de l'ancienne résidence et des ateliers Plantin-Moretus remonte aux années 1576-1580. Christophe Plantin (environ 1520 – 1589) s'installa à Anvers dans la résidence patricienne « Le Compas d'Or ». En 1579, il construisit son

imprimerie, ne comptant initialement qu'un seul niveau. Plantin fit également construire quatre maisons, plus tard intégrées dans ses espaces de vie et de travail.

L'ensemble fut encore adapté entre 1620 et 1640 par les héritiers de Jan Moretus, le gendre de Plantin qui avait repris son atelier. Un étage fut ajouté à l'imprimerie et au côté est, l'on a construit des espaces de production et des bureaux supplémentaires, avec une galerie, sous forme de cercle partiel ; à l'étage supérieur de la galerie, on peut admirer les bustes baroques des membres de la famille Moretus. La galerie et les façades typiques de briques et de grès déterminent l'aspect actuel de la cour intérieure. Finalement, en 1761-1763, les façades du 17^e siècle à la Place du Marché du Vendredi, furent remplacées par le style Louis XV/XVII de la façade actuelle.

La maison intérieure est richement décorée de tissus. Exceptionnelles sont les huit chambres

avec murs recouverts de cuirs dorés (16^e - 18^e siècles) qui ont été conservées, ainsi que certaines tapisseries et des tableaux, dont 19 œuvres de l'artiste Rubens, ami de la famille. La collection de meubles de style renaissance, baroque et autre renforce encore l'ambiance représentative et chaleureuse des chambres.

Grâce à la reprise du complexe historique par la ville d'Anvers et l'Etat belge en 1876, suivie de sa nouvelle fonction comme musée, les bâtiments purent conserver leur authenticité et intégrité. Depuis, son utilisation comme musée n'entraîna que quelques modifications minimales. Celles-ci furent réalisées selon les concepts de l'époque de la muséologie et de la protection des monuments qui détiennent aujourd'hui, plus de 130 ans, eux-même une valeur historique et documentaire.

Le complexe de bâtiments avec ses espaces de vie et de travail et sa bibliothèque, sa collection d'art et son équipement d'imprimerie historique préservés in situ sont une illustration inégalée de la vie culturelle et du monde scientifique, de l'humanisme et du baroque jusqu'au 19^e siècle. Le fait de combiner à l'époque la culture de vie et de travail se ressent dans l'intérieur bien préservé des espaces de vie et de travail, aménagés de manière fonctionnelle. En particulier, la fonderie typographique, la salle des lettres, l'imprimerie, la chambre des correcteurs, le bureau du propriétaire et la librairie témoignent de manière exceptionnelle du processus de production dans le monde des livres, tout comme des moyens et des techniques dont disposait cette « imprimerie industrielle » de l'Ancien Régime. Les presses qui datent d'environ 1600, préservées sur le site, et d'autres exemples d'avant 1800, tout comme la collection typographique avec outils d'imprimerie, dont les poinçons et matrices pour différents types de lettres du nouveau temps, détiennent avec les alphabets étrangers une valeur documentaire exceptionnelle à échelle mondiale.

Les archives d'entreprise de « l'Officina Plantiniana » ont été reprises en 2001 dans le registre Mémoire du Monde de l'Unesco (*Memory of the World*). Ces archives sont un témoignage unique du fonctionnement de l'imprimerie et



L'ensemble témoigne indéniablement de la vie et de l'œuvre de l'un des imprimeurs et éditeurs les plus actifs en Europe à la fin du 16^e siècle.

de la maison d'édition, qui produisait selon les normes de l'Ancien Régime et était gérée avec beaucoup d'attention.

Outre la collection Plantin de manuscrits plus anciens et d'autres œuvres, la bibliothèque recueille près de 90% de la production de « l'Officina Plantiniana ». Son rôle de pionnier, comme centre de l'humanisme européen au 16^e siècle, ressort clairement dans la production religieuse et scientifique, et surtout au niveau des atlas d'Ortelius et de Mercator, qui ont contribué à l'internationalisation du commerce et de la coopération. L'ensemble est témoin d'un moment charnière de l'histoire de la communication.



Patrimoine mondial en Belgique

Le Palais Stoclet



Marcel Vanhulst © MRBC

Le Palais Stoclet, icône de la Sécession viennoise et chef d'œuvre de l'architecte Joseph Hoffmann (Pirnitz 1870 - Vienne 1956) a rejoint en 2009 la prestigieuse liste du Patrimoine mondial.

Cet hôtel particulier dédié aux arts et à l'habitat fut réalisé de 1905 à 1911 à la demande du banquier et collectionneur belge Adolphe Stoclet, fervent admirateur des idées progressistes véhiculées par Joseph Hoffmann et les artistes associés aux ateliers de les Wiener Werkstätte. Dès l'origine, il offrit à ses occupants un cadre de vie idéal et un confort exceptionnel et reçut l'appellation de « palais » tant sa richesse était grande. De par sa conception et son programme, le Palais Stoclet s'illustre comme un parfait exemple d'intégration de tous les arts, mettant en pratique les principes du « Gesamtkunstwerk » qu'Hoffmann cherchait à mettre en valeur, tant au travers de sa propre production que par le biais de son enseignement et par la création des Wiener Werkstätte.

Même à Bruxelles où l'Art nouveau connaît un essor particulier dans la foulée des œuvres d'Horta, d'Hankar ou d'Hamesse, l'œuvre d'Hoffmann se démarque de l'ensemble du bâti par son étonnante modernité. Son vocabulaire s'articule autour de l'utilisation de parallélépipèdes, de carrés, symboles de l'équilibre, de lignes parallèles. Avec le Palais Stoclet, Hoffmann génère une création tout à fait originale marquée toutefois par le courant symboliste et idéaliste. Le même langage se retrouve tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'édifice, et dans les jardins. On y perçoit l'exaltation des formes simples, mêlée d'une élégance maniérée.

Les murs extérieurs de la demeure sont traités en plan. Leurs arêtes sont marquées par une bordure de bronze qui détoure les volumes et assure la cohérence entre l'architecture et la décoration. Alors que l'architecture Art nouveau qui se développe au même moment s'évertue



Le Palais Stoclet

à montrer les éléments structurants des constructions et les transforme en ornements, celle d'Hoffmann est aux antipodes de cette tendance. Tous les éléments constructifs y sont soigneusement cachés, tandis que les plaques de parement donnent à la construction un caractère presque immatériel et intemporel. L'immeuble est drapé de marbre et d'or. Cependant à l'intérieur la polychromie joue un rôle important. Elle se veut éclatante, tranchée et se caractérise notamment par le contraste entre le blanc et le noir, les tons vifs et sombres.

Vers l'avenue, la façade en marbre de plus de 60 mètres de long, percée avec parcimonie, donne à l'édifice un caractère austère et clos. Cette impression est accentuée par l'entrée, précédée d'une galerie couverte, gardée par une sculpture représentant Minerve, et encore plus par le volume de la tour, couronnée par une œuvre monumentale en cuivre de Franz Metzner. L'intérieur de l'immeuble, encore plus que l'extérieur, témoigne d'une richesse ornementale exceptionnelle, si intimement liée à l'architecture qu'elle fait corps avec elle. Cette

décoration étonne encore par sa modernité, la richesse de ses matériaux, la qualité de sa mise en œuvre. Les murs sont entièrement recouverts de marbre ou de lambris décorés, les revêtements de sols sont d'une grande qualité et fort ornementés, tranchant radicalement avec la sobriété des plafonds cimentés. Les appliques, les luminaires et l'ensemble du mobilier ont été conçus par les Wiener Werkstätte.

Si cette demeure est arrivée jusqu'à nous pratiquement dans son état d'origine, c'est avant tout grâce à l'attention de ses propriétaires, descendants de son commanditaire qui veillent jalousement sur le bien. Bénéficiant d'une protection totale, le Palais présente un très haut niveau d'intégrité mais demandait toutefois une campagne de restauration, initiée en 2008 et qui s'échelonne encore sur plusieurs années. La première phase des travaux visant la restauration des grilles de clôture est terminée et redonne fière allure à cet immeuble mythique de l'avenue de Tervuren.



© Ville de Goyet / MBC / DMS



© Wim Robberechts © MRBC

Tous les éléments constructifs sont soigneusement cachés, tandis que les plaques de parement donnent à la construction un caractère intemporel.



Patrimoine mondial en Belgique

Les sites miniers majeurs de Wallonie

Guy Focant © SPW



Patrimoine mondial depuis 2012

Quatre sites situés dans différents bassins miniers de Wallonie sont inscrits sous une appellation commune sur la Liste du patrimoine mondial. Il s'agit des sites du Grand Hornu dans le Borinage, du Bois-du-Luc dans le bassin du Centre, du Bois-du-Cazier dans le bassin de Charleroi et de Blegny-Mine dans le bassin liégeois.

Chaque site reflète une période de l'histoire du charbon, en commençant par l'arrivée de la révolution industrielle sur le continent européen au début du 19e siècle jusqu'à son déclin dans la seconde moitié du 20e siècle. Outre une lecture chronologique, ces sites offrent également une approche thématique en quatre volets: l'architecture, la vie sociale, l'histoire et le savoir-faire.

Le Grand Hornu est le plus ancien des quatre sites. En 1810, Henri De Gorge commença à exploiter le charbon. Grâce à des techniques révolutionnaires venues d'Angleterre, il pouvait

résoudre le problème de l'exhaure. Pour répondre aux besoins de main d'œuvre de son charbonnage, il décida de fidéliser les ouvriers en faisant construire pour eux une cité avec tout le confort de l'époque. Il fit appel à l'architecte Bruno Renard qui dessina une cité ouvrière en style néo-classique, inspirée par l'œuvre de l'architecte français Ledoux, qui avait conçu la Saline Royale d'Arc-et-Senans. La cité compte environ 400 maisons et divers équipements sociaux comme une salle des fêtes, des écoles, des magasins et un parc. L'objectif était de fournir aux mineurs un logement sain et bien équipé selon les standards de l'époque. À la mort d'Henri De Gorge, la cité est construite. L'ensemble que nous connaissons aujourd'hui est donc l'œuvre d'un homme, libéral et laïc, qui a marqué son époque et sa ville.

L'exploitation du charbon à Bois-du-Luc est très ancienne. En 1685, la Société du Grand Conduit et des Mines de Charbon de Houdeng voit le jour. Elle associe le savoir-faire de mineurs et l'argent de

bourgeois. L'entreprise continue son expansion et développe ses activités à l'aide de techniques du dernier cri. En 1846, la fosse Saint Emmanuel est ouverte et son exploitation est prometteuse. L'entreprise décide de suivre l'exemple du Grand Hornu et de construire des habitations pour ses ouvriers. La proximité du siège d'exploitation permet de mieux contrôler la population ouvrière et de la mettre à l'abri des tentations de la ville. Pour utiliser l'espace de manière optimale, la cité prend la forme de « carrés » telle qu'on la connaît de nos jours. Ici aussi, on a voulu offrir le confort et la salubrité. C'est un vrai village qui est construit petit à petit jusqu'au début du 20e siècle. Il comprend les maisons, mais aussi des écoles, une église, une salle des fêtes, un hôpital, un hospice, une pharmacie, un parc, une épicerie. La vie sociale est également organisée par le biais d'associations horticoles, de fanfares, etc.

L'exploitation de la mine du Bois-du-Cazier, dans le bassin de Charleroi, démarra au 19ème siècle et se développa au 20e siècle.

Entrée dans l'Histoire à la faveur d'un véritable catastrophe à portée internationale, une date est dramatiquement restée dans toutes les mémoires, celle du 8 août 1956, à 8 heures 10. Ce matin-là, une erreur humaine et un problème technique ont occasionné un incendie au fond de la mine du Bois du Cazier. Les émanations de fumée ont tué 262 mineurs, retenus sous terre. Les victimes étaient de 12 nationalités différentes. Cette tragédie a été médiatisée par la radio, mais également par la télévision naissante. Pendant tout un mois, l'Europe a pu vivre les efforts fournis par les secouristes tout comme la peine des familles. Cet accident tragique attira l'attention sur la population immigrée et ses conditions de vie souvent difficiles. Suite à cette catastrophe, la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) érigea de nouvelles règles interdisant aux enfants de moins de 14 ans de descendre dans les mines et obligeant à équiper les mineurs d'appareils respiratoires.

Le quatrième site, Blegny-Mine, se trouve dans le bassin liégeois. L'exploitation y débuta au 19e siècle. Le puits Marie date de cette période. Le charbonnage ferma ses portes en 1980. Avant sa fermeture définitive, la Province de Liège



Guy Focant © SPW

avait décidé d'en faire un lieu de présentation de la mine et de son fonctionnement. C'est la seule mine qui n'ait pas été démantelée et elle constitue un excellent exemple d'une mine de charbon de la seconde moitié du 20e siècle, entièrement axée sur la production. Si le puits Marie est encore équipé d'un châssis à molette, le puits n°1 est surmonté d'une tour d'extraction en béton armé avec à son sommet la salle des machines à partir de laquelle un opérateur actionne les cages d'ascenseurs qui emmènent les visiteurs vers les galeries qu'ils parcourent accompagnés d'anciens mineurs. Outre les histoires uniques de leurs guides, les visiteurs découvrent le monde souterrain de la mine et les différents outils utilisés par les mineurs. La recette où sont reçus les wagonnets remontant du fond, le triage-lavoir et la mise en terril tout comme les différents compresseurs, sont des éléments importants de ce site.

Aujourd'hui, les quatre sites ont été reconvertis avec succès dans le domaine culturel: le Musée d'Arts contemporains du Grand-Hornu, l'écomusée et le musée de la mine au Bois-du-Luc, le musée sur l'industrie et du verre et le mémorial de la catastrophe au Bois du Cazier, le musée de la mine et la visite des installations de Blegny-Mine.



Guy Focant © SPW



Guy Focant © SPW

- ↑↑↑ Le Grand Hornu.
- ↑↑ Bois-du-Luc.
- ↑ Bois-du-Cazier.
- ← Blegny.

Patrimoine mondial en Belgique

Beffrois de Belgique et de France



Patrimoine mondial depuis 1999, extension en 2005

En 1999, 26 beffrois flamands et 6 wallons ont été inscrits sur la liste du Patrimoine mondial. Le Comité du patrimoine mondial a décidé de compléter la série en ajoutant en 2005 un beffroi wallon et 23 du Nord de la France.

Les beffrois de Belgique et de France ont été construits entre le 12^e et le 20^e siècle dans les styles architecturaux à la mode au moment de leur construction. Ces édifices sont des témoins essentiels des plus grandes libertés civiles octroyées dans les villes. Tandis que les cités italiennes, allemandes et britanniques ont préféré bâtir des hôtels de ville, cette région du nord-ouest de l'Europe s'est concentrée davantage sur la construction de beffrois. Comparé au donjon (symbole des seigneurs) et au clocher (symbole de l'Eglise), le beffroi représentait le pouvoir accru des échevins. Au fil des siècles, il est devenu le symbole de la puissance et de la prospérité des communes.

L'origine et l'histoire des beffrois sont étroitement liées au développement des villes au Moyen-Âge. Aux 12^e et 13^e siècles, l'essor de différentes industries et du commerce, et l'émergence de la bourgeoisie ont contribué dans une large mesure à l'émancipation des implantations urbaines, qui se sont progressivement détachées du régime féodal dominant. Cette indépendance des villes se reflète également dans l'apparition du beffroi, qui occupe une place centrale dans le paysage urbain aux côtés des clochers et du donjon. Les cités commerçantes flamandes voient aussi apparaître des halles multifonctionnelles, dotées de fonctions administratives et commerciales, généralement rattachées au beffroi.

Les beffrois acquièrent progressivement leur fonction d'horloge et de tour de guet. Ils deviennent ainsi de plus en plus élancés et couronnés, un style qui correspond au gothique dominant désormais l'architecture. Pourtant,

entre autre à la suite du déclin du commerce de la draperie, la plupart des beffrois sont réaffectés, transformés voire intégrés à de nouveaux hôtels de ville dès le 15^e et le 16^e siècle.

Le beffroi était à la fois pratique et polyvalent : il pouvait abriter les chartes, les trésors et l'arsenal de la ville, les échevins pouvaient s'y réunir. Il pouvait également servir de tour de guet ou de prison. Par ailleurs, l'édifice abritait la cloche de la ville et, par la suite, l'horloge et le carillon qui rythmaient la vie civile. Ainsi, le beffroi symbolisait le pouvoir et la prospérité de la ville. Ce rôle, mais également celui de tour de guet, lui valait dès lors d'être régulièrement détruit lors des conflits armés. Après un tel événement, le beffroi est toujours reconstruit. Parfois ailleurs, parfois dans un autre style plus à la mode, mais le symbole traverse les guerres et les siècles.

Le beffroi de Tournai est le plus ancien de Belgique (1187). Il s'agissait d'un point surélevé des remparts de la ville. Dans d'autres villes, telles que Boulogne dans le nord de la France,



Beffrois de Belgique et de France



le donjon du château seigneurial a quant à lui été transformé en beffroi. L'édifice y représente littéralement la suprématie et l'émancipation de la ville sur l'autorité féodale ! Dans certains cas, les clochers en pierre existants servaient (à l'origine) de tour de guet et abritaient la cloche de la ville ainsi que ses chartes, entre autres. Les villes de l'ancien duché de Brabant restent principalement attachées aux beffrois d'église, tandis que les autres bâtissent des beffrois individuels.

La Flandre ne compte pas de beffroi baroque. Celui de Furnes, construit en 1628, présente une flèche baroque mais sa tour arbore des ornements de style gothique tardif. La *tour de l'horloge* de Mons, reconstruite après 1661, est incontestablement un édifice baroque.

Au 19^e et même au début du 20^e siècle, les hôtels de ville et les maisons communales sont construits selon un modèle idéalisé du beffroi, comme à Sint-Niklaas ou dans les communes de la périphérie bruxelloise. A la suite de la Première et de la Seconde Guerre mondiale, la reconstruction se déroule de manière différenciée. Les beffrois d'Ypres et Comines, notamment, sont reconstruits dans un souci du respect historique. D'autres sont en revanche rebâties en employant des techniques contemporaines, p.ex. avec une structure moderne en béton. Durant l'entre-deux-guerres, de nouveaux beffrois font leur apparition, notamment à Lille et Charleroi. Ceux-ci sont construits dans les styles architecturaux en vogue, mais reprennent les éléments caractéristiques des beffrois originaux, notamment la fonction de repère, l'horloge et le carillon.

Beffrois flamands:

Alost, Anvers, Audenarde, Bruges, Courtrai, Dixmude, Eeklo, Furnes, Gand, Herentals, Léau, Lierre, Louvain, Lo Malines (beffroi), Malines (Tour de Saint-Rombaut), Menin, Nieuport, Roulers, Saint-Trond, Termonde, Tielt, Tirlemont, Tongres, Ypres.

Beffrois wallons:

Binche, Charleroi, Gembloux, Mons, Namur, Thuin, Tournai.

Beffrois français:

Abbeville, Aire-sur-la-Lys, Amiens, Armentières, Arras, Bailleul, Bergues, Béthune, Boulogne, Calais, Cambrai, Comines, Douai, Dunkerque (beffroi de l'hôtel de ville), Dunkerque (beffroi de Saint-Eloi), Gravelines, Hesdin, Lille, Loos, Lucheux, Rue, Saint-Riquier.

↑ Ypres.
↖ Bergues.
← Audenarde.



Chaque état qui ratifie la Convention du patrimoine mondial doit établir une liste nationale indicative reprenant les biens culturels et naturels susceptibles d'être repris sur la Liste du patrimoine mondial. La liste indicative belge comprend aujourd'hui les propositions suivantes:

- Le champ de bataille de Waterloo, la fin de l'épopée napoléonienne
- Les citadelles mosanes
- L'ensemble thermal de Spa: De la cure mondaine au tourisme de luxe
- La Haute Campine: le paysage de transition rural-industriel
- Louvain: les bâtiments universitaires, l'héritage de six siècles au sein du centre historique
- Lieux de mémoire et monuments de la Grande Guerre: le « Westhoek » et Régions voisines
- La maison Guiette, Populierenlaan 32, Anvers
- Le noyau historique d'Anvers - de l'Escaut aux anciens remparts (vers 1250)
- Le noyau historique médiéval ou la « Cuve » de Gand, et les deux abbayes qui sont à son origine
- L'œuvre architecturale d'Henry van de Velde
- Le Palais de Justice de Bruxelles
- Le Palais des Princes Evêques de Liège
- Le Panorama de la Bataille de Waterloo, exemple particulièrement significatif du « Phénomène de Panoramas »
- Les passages de Bruxelles / Les Galeries Royales Saint-Hubert
- Le plateau des Hautes-Fagnes
- Le tronçon Bavay-Tongres de la chaussée romaine Boulogne-Cologne situé sur le territoire de la Région wallonne



Collaboration internationale autour du patrimoine mondial

Afrique

Une meilleure gestion des sites naturels du patrimoine mondial

Le programme général de l'Unesco consacre autant d'attention que possible aux besoins spécifiques de l'Afrique et fournit des efforts particuliers au niveau du patrimoine mondial. La région africaine demeure en effet sous-représentée sur la Liste du patrimoine mondial: 9% seulement des éléments inscrits sur la Liste se situent dans cette région. En contrepartie, 40% des éléments repris sur la Liste du patrimoine mondial en péril sont des sites africains.

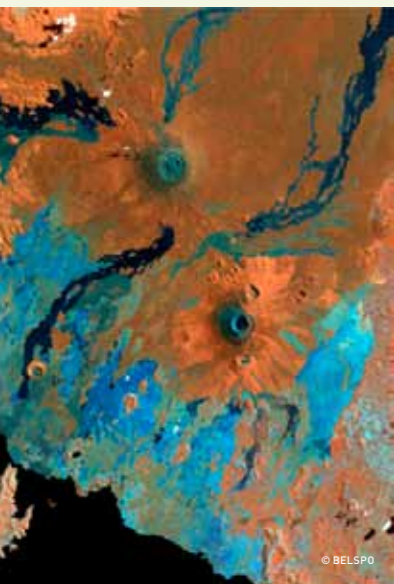
La valeur universelle exceptionnelle des sites du patrimoine mondial africains ne peut être garantie que par une meilleure gestion des sites. Une bonne information et une formation adaptée des responsables sont à la base d'une bonne gestion.

Le Centre du patrimoine mondial de l'Unesco

a développé l'*African Nature Programme*, avec le soutien de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN), l'organe consultatif pour la reconnaissance de sites du patrimoine naturel, du Fonds pour le Patrimoine Mondial Africain (AWHF ou *African World Heritage Fund*) et d'autres partenaires. Ce programme vise à améliorer la gestion des sites naturels africains du patrimoine mondial en diffusant de manière ciblée les connaissances et en procurant des formations et une expertise adaptées. Pour cela, le programme peut compter sur le soutien du Fonds de dépôt flamand (FUT).

L'*African Nature Programme* porte sur une période de six ans. La Flandre a apporté son soutien aux 24 premiers mois du programme, de manière à pouvoir mettre en place des bases solides sur lesquelles pourra s'appuyer la suite du programme.

40% des éléments repris sur la Liste du patrimoine mondial en péril sont des sites africains.



↑↑ L'okapi, espèce endémique du Congo.

↑ Image satellite du parc national des Virunga.

Le programme doit mener à une meilleure gestion des sites naturels africains du patrimoine mondial, incluant des mécanismes d'évaluation transparents conformément aux exigences de la Convention du patrimoine mondial. En outre, une plate-forme de connaissances assure l'échange régulier des connaissances et des

Congo: une biodiversité exceptionnelle en danger

La République Démocratique du Congo possède une richesse écologique unique, avec entre autres cinq sites du patrimoine mondial, pour lesquels l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN) mène une politique de conservation active. Il s'agit des parcs nationaux des Virunga, de Kahuzi-Biega, de la Garamba, de la Salonga et de la réserve de faune à okapis. Ils ont été inscrits sur la liste du patrimoine mondial entre 1994 et 1999 et font tous partie de la Liste du patrimoine mondial en péril.

Ces sites recèlent une variété incomparable d'habitats et abritent de nombreuses espèces animales rares et caractéristiques, comme le gorille des montagnes, l'okapi endémique et le rhinocéros blanc du Nord. Malgré un contexte politique et économique difficile, avec un conflit armé de longue durée dans la région, ces sites du patrimoine mondial naturel font l'objet d'une mobilisation internationale pour leur conservation urgente. Pour connaître l'état de préservation des parcs nationaux, il est essentiel de disposer d'observations et de données pertinentes et actualisées. Malheureusement, ni l'ICCN, ni aucun autre acteur impliqué dans la gestion des sites, ne disposait d'un système d'information permettant d'estimer la situation des sites et de prendre les mesures nécessaires pour éviter qu'ils subissent de nouvelles dégradations et pour les conserver de manière durable.

Pour répondre à ce défi, la Politique Scientifique a soutenu le projet SYGIAP, mené de 2003 à 2006 avec pour objectif le développement d'un système permettant de répertorier et de suivre les sites du patrimoine mondial en péril au Congo. Le projet portait tant sur la mise en place du système que sur la formation des membres du personnel de gestion afin de leur apprendre

expériences entre les personnes et institutions qui travaillent à la gestion des sites naturels du patrimoine mondial. Les personnes concernées peuvent bénéficier des formations nécessaires pour pouvoir identifier, suivre et relever les défis de la conservation des sites, afin de garantir et d'améliorer l'efficacité de la gestion.

à récolter des données de manière adéquate

et à les traiter afin d'obtenir des informations pertinentes. Sur le terrain, ce travail a permis d'améliorer la gestion et la protection des sites.

Après avoir prouvé l'utilité du projet pour la gestion des sites du patrimoine mondial, une seconde phase s'est concentrée sur le suivi d'autres régions protégées au Congo. Les objectifs poursuivis étaient d'une part d'améliorer la gestion durable des sites et d'autre part de contribuer à l'établissement des rapports nationaux et internationaux sur l'état des forêts et de la biodiversité. Lors de différentes réunions officielles, des données pertinentes sur les sites protégés ont été fournies aux administrations congolaises, aux agences internationales et aux partenaires de l'ICCN, les sites du patrimoine mondial servant d'exemple de démonstration.

Le projet SYGIAP a permis d'enrichir les bases de données des cinq sites du patrimoine mondial tant par des données socio-économiques que par des photos et des documents historiques disponibles dans les institutions scientifiques fédérales de Belgique. Ces différentes données ont été géo-référencées (intégrées dans un système géographique) pour développer une carte interactive, consultable en ligne.

Les applications des données cartographiques fournies par le projet SYGIAP vont plus loin que l'amélioration de la gestion des sites du patrimoine mondial. En les partageant avec le Cadastre minier et le Secteur forestier, on a pu mettre en évidence la délivrance de concessions minières et de sites d'exploitation forestière dans des zones protégées. Suite à cela, une plate-forme de concertation a été créée qui permet aux gestionnaires forestiers et aux autres administrations d'échanger des

informations et de nouer le dialogue. A long terme, le système SYGIAP peut également s'avérer utile pour planifier et bien gérer l'écotourisme.

Afin d'attirer l'attention sur les résultats du projet et de mieux sensibiliser le grand public sur la situation du patrimoine mondial au Congo, une carte éducative a été développée en collaboration avec le Centre du patrimoine mondial de l'Unesco. Cette carte reprend les sites du patrimoine mondial et les sites protégés au Congo, et met en évidence leur biodiversité extrêmement riche.

Dans le cadre du projet SYGIAP, la Politique scientifique a participé à la réalisation de l'exposition *Congo: nature et culture*. L'exposition avait comme but d'attirer l'attention du public sur la biodiversité exceptionnelle mais menacée du Congo. Cette exposition, organisée par le Musée royal de l'Afrique centrale, a été montrée en septembre 2004 au siège de l'Unesco à Paris et de novembre 2004 à octobre 2005 à Tervuren. Une version limitée de l'exposition a également voyagé vers Lubumbashi en 2008.

Ile de Mozambique

Ile de Mozambique est une île située le long de la côte du Mozambique. C'est un ancien comptoir portugais sur la route des Indes. En 2007, le Comité du patrimoine mondial s'est penché sur la situation alarmante de l'île qui par son importance historique est inscrite depuis 1991 sur la Liste du patrimoine mondial.

La Flandre, par le biais du Fonds de dépôt flamand (FUT) a décidé de soutenir un projet qui répondait aux recommandations du Comité du patrimoine mondial pour assurer la conservation de l'île de Mozambique. Le projet comprend quatre parties: une étude détaillée de l'architecture de l'île et une évaluation de la situation de celle-ci; l'élaboration d'un plan de gestion; la contribution à la construction d'une citerne publique à la Forteresse de Saint Sébastien; la restauration d'un bâtiment du fort pour y installer un centre administratif et d'information pour le monument. Un documentaire sur les travaux de restauration est également en cours de tournage pour donner de la visibilité au projet et pour sensibiliser la population locale.

La Coopération au développement belge et la Fondation des Nations Unies ont, avec d'autres partenaires, collaboré à un programme pour soutenir la préservation de la biodiversité dans les cinq sites du patrimoine mondial au Congo. Le programme s'étend de 2001 à 2013 et a une double stratégie. Par la « diplomatie de conservation », on renforce le soutien politique à la préservation: des contacts actifs avec des dirigeants politiques et militaires leur rappellent leurs obligations contraignantes par rapport à la Convention du patrimoine mondial. De plus, les gardiens des parcs des sites du patrimoine mondial reçoivent une aide dans l'exécution de leurs tâches de protection dans des circonstances difficiles et dangereuses, notamment par le biais de formations, ainsi que par l'amélioration de l'équipement et de l'infrastructure dans les parcs. La contribution belge au programme sert surtout à mettre en place et exécuter des plans d'action urgente dans les parcs les plus menacés. Ceci se fait en collaboration renforcée avec l'Unesco et l'ICCN.



↑ Le paysage du parc national des Virunga.

La Forteresse de Saint Sébastien dispose d'un système complexe pour recueillir l'eau de pluie. Les fondateurs portugais du fort l'ont construit il y a cinq siècles, et pendant tout ce temps, il est resté une source vitale d'eau pour les habitants de l'île. Pour ce projet, un nouveau réservoir d'eau a été construit à l'extérieur de l'enceinte du fort pour permettre à la population locale d'avoir un accès à l'eau en permanence. Depuis, l'accès à la source originale dans le fort a été limité.

La restauration d'une partie en centre administratif et d'information a deux objectifs. En premier lieu, il est maintenant possible d'accueillir les visiteurs dans le fort et de leur apprendre son importance et son histoire. En second lieu, cela s'est avéré être un exercice important pour déterminer quelles techniques de restauration sont nécessaires et lesquelles fonctionnent le mieux. Les connaissances acquises serviront à la restauration d'autres bâtiments et d'autres patrimoines sur l'île.

Sur l'île de Mozambique, la tension entre la préservation du patrimoine historique et le contexte socio-économique particulier est tangible. L'île est presque littéralement divisée en deux parties: la partie haute, au nord, est occupée par «Stonetown», l'ancien comptoir portugais, tandis que «Makuti Town» occupe la partie basse au sud de l'île. C'est là que vivent la plupart des 14.000 habitants de l'île. Le développement d'un projet de patrimoine mondial avec des dimensions socio-économiques est très difficile. L'intégration de la communauté Makuti est pourtant essentielle pour l'avenir de l'île. Les guides touristiques n'accordent en général aucune attention à Makuti Town et n'ont d'yeux que pour Stonetown, voilant ainsi les problèmes humains. De la même manière, les donateurs internationaux se concentrent principalement sur la reconstruction et la rénovation du patrimoine architectural, mais trop peu sur le développement de la communauté insulaire.



Collaboration internationale autour du patrimoine mondial Préserver le patrimoine dans et autour de l'eau

Le patrimoine mondial marin

Le Comité du patrimoine mondial de l'Unesco a mis en place six vastes programmes thématiques, dont un qui est spécifiquement destiné au patrimoine mondial marin. Il veut conserver les régions marines de valeur universelle exceptionnelle et identifier de telles régions qui ne sont pas encore inscrites sur la Liste du patrimoine mondial.

Parmi les activités effectuées au sein du programme pour le patrimoine mondial marin, on compte l'accroissement de l'expertise et la fourniture de formations en matière de gestion efficace des sites marins; le développement d'une approche scientifique pour identifier de potentiels sites marins du patrimoine mondial; l'élaboration d'un guide pratique, qui explique pas à pas comment gérer les sites marins, avec comme point de départ les caractéristiques de l'écosystème ; l'augmentation de la notoriété

du programme pour donner une impulsion à l'édification d'un réseau global de protection de sites marins qui adhère au Traité des Nations Unies concernant la Diversité Biologique.

Une importante partie du programme porte sur les régions marines et les régions côtières d'Afrique du sud-est qui se distinguent par leurs exceptionnelles caractéristiques marines, qui leur permettraient d'être inscrites sur la Liste du patrimoine mondial.

La proposition de projet qui a mené au lancement du programme a été élaborée par le Centre du patrimoine mondial de l'Unesco, en concertation étroite avec le Département Economie, Science et Innovation (EWI) des autorités flamandes, l'Institut flamand pour la Mer (VLIZ) et le Bureau de Projet IOC d'IODE (International Oceanographic Data and Information Exchange)

à Ostende. Le VLIZ et le bureau de projet d'IODE détiennent un rôle important dans l'exécution du programme qui est suivi par le Département Flandre internationale en collaboration avec le Département EWI (Economie, Science et Innovation).

La Direction Générale Environnement du Service Public Fédéral de la Santé Publique, la Sécurité de la Chaîne Alimentaire et l'Environnement soutiennent également financièrement la préparation du programme dans le cadre de l'organisation d'un séminaire. Ce soutien s'intègre

Préserver les récifs de corail

Les récifs coralliens sont des écosystèmes parmi les plus riches au monde; ils abritent une diversité exceptionnelle de poissons, d'invertébrés et de plantes marines. Mais ils sont également très fragiles et... fortement menacés. Partout dans le monde, les récifs se dégradent. En cause, certaines techniques de pêche destructives, le tourisme, la pollution, mais aussi les changements environnementaux qui causent le blanchiment des coraux.

La protection des récifs passe par un état des lieux détaillé de leur répartition et de leur état sanitaire. Une telle cartographie peut se faire localement par des observations sur le terrain. Pour des zones étendues ou difficiles d'accès, les données satellitaires ou aéroportées représentent une alternative facile et moins coûteuse. De nombreux sites coralliens étant inscrits au patrimoine mondial, l'Unesco a marqué son intérêt pour une étude visant à examiner le potentiel des données de télédétection pour la cartographie et le suivi des récifs de corail.

Le projet KABAR s'est focalisé sur Fordate, une petite île de l'archipel de Tanimbar en Indonésie. Avec près de 600 espèces différentes, l'Indonésie abrite la plus grande diversité corallienne au monde. Tanimbar est dans le top 10 des sites coralliens considérés par l'UNEP World Conservation Monitoring Centre

dans l'accord avec le Centre du patrimoine mondial de l'Unesco. Cet accord couvre la période de 2009 à 2012 et soutient des activités de l'Unesco par rapport à la biodiversité dans les zones forestières et marines et l'interaction entre la biodiversité et le changement climatique.

Le Fonds de dépôt flamand (FUT) aide le *World Heritage Marine Programme* à exécuter ses tâches de base - un soutien non négligeable étant donné que le programme reçoit un financement très limité du Fonds du patrimoine mondial.

comme « exceptionnellement riches en espèces endémiques, mais très menacés ». La protection des coraux dans cet archipel est importante en raison de leur intérêt écologique mais également de leur poids socio-économique. Comme c'est le cas pour beaucoup de petites îles, la subsistance des populations locales dépend en effet des ressources provenant des récifs.

Les scientifiques sont parvenus à distinguer plusieurs espèces de coraux et d'algues et à les identifier en combinant des mesures sur le terrain, des données atmosphériques et les données fournies par des capteurs hyperspectraux embarqués à bord d'avions.

La technique mise au point pourrait être adaptée afin d'être utilisée dans le cadre de programmes internationaux de protection de l'environnement, pour le suivi à long terme de zones fragiles et pour l'identification de zones particulièrement à risque qui peuvent faire l'objet d'une inscription sur la liste du patrimoine mondial.

L'étude s'est déroulée de mars 2005 à fin 2006 et a été financée par le programme STEREO de la Politique Scientifique. Le projet KABAR a été réalisé grâce à une collaboration entre l'Institut flamand pour la Recherche Technologique (VITO), l'Université de Gand et l'Agence indonésienne pour l'évaluation et l'application de la technologie (BPPT).



↑↑ Les récifs coralliens sont des écosystèmes parmi les plus riches au monde.

↑ Image hyperspectrale de Fordate, une petite île de l'archipel de Tanimbar en Indonésie.

Collaboration internationale autour du patrimoine mondial Lutter contre le changement climatique



© BELSPO

Changement climatique, patrimoine mondial et satellites: une exposition pour mieux comprendre

L'exposition *Les satellites surveillent les effets des changements climatiques sur les sites du patrimoine mondial* emmène le visiteur dans un voyage autour du monde au cours duquel il peut découvrir une sélection de sites exceptionnels, tous classés au patrimoine mondial et tous menacés d'une manière ou d'une autre par les changements climatiques.

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) affirme que « le réchauffement du système climatique est sans équivoque » et est dû en grande partie à la hausse de la concentration des gaz à effets de serre, tels que le dioxyde de carbone (CO₂), provenant de la combustion à l'énergies fossiles.

Les conséquences du réchauffement global sont

multiplés: élévation du niveau moyen des mers, modifications de la fréquence et de l'intensité des précipitations et des tempêtes, acidification des océans... Tous ces effets ont un impact important sur les sites du patrimoine mondial, naturels et culturels. Les températures plus élevées sont responsables de la fonte des glaciers de Patagonie ou de l'Everest. L'augmentation de la température des mers et l'acidification des océans mettent en danger les récifs de corail en Australie ou au Guatemala. La désertification est à l'origine de tempêtes de sable plus violentes qui endommagent des sites archéologiques comme les grandes mosquées de Tombouctou ou les pyramides de Gizeh. L'élévation du niveau des mers menace l'existence même de nombreux sites côtiers parmi les plus riches au monde. Par le biais d'images satellites impressionnantes,

l'exposition attire l'attention du public sur les dangers qui menacent ces sites du patrimoine mondial. Elle montre également comment l'observation de la Terre depuis l'espace aide à mieux comprendre les causes et les effets des changements climatiques et facilite la gestion et la préservation des sites du patrimoine.

L'exposition a vu le jour à l'occasion de la 16^e Conférence des Nations Unies sur le changement climatique (COP16) à Cancun (Mexique) fin 2010, grâce au soutien financier des autorités flamandes via le Fonds de dépôt flamand (FUT) et à la participation de plusieurs partenaires: la Politique scientifique fédérale belge, Planet Action (France), l'Agence spatiale européenne (ESA) et l'Agence spatiale allemande (DLR). L'exposition a ensuite voyagé dans d'autres villes au Mexique, mais aussi à Beijing (Chine), Paris (France) et Durban (Afrique du Sud).

La Politique scientifique belge, partenaire privilégié de l'Unesco dans le domaine de l'observation de la terre par satellite, a adapté le matériel de l'exposition afin de pouvoir présenter au public belge des panneaux trilingues

Les tombeaux gelés de la civilisation Scythe

Le patrimoine archéologique qui se trouve sous la couche de pergélisol des montagnes de l'Altaï est menacé par le réchauffement de la Terre. Avec l'aide du Fonds de dépôt flamand (FUT), et en collaboration avec l'Université de Gand, les premiers pas ont été faits pour aboutir à un inventaire détaillé des trésors cachés, grâce notamment aux observations par satellite.

Les montagnes de l'Altaï s'étendent sur la Russie, le Kazakhstan, la Mongolie et la Chine. On y retrouve de nombreux tombeaux des Scythes. Ce peuple de nomades avait l'habitude d'enterrer les nobles dans des tombeaux bien en-dessous du pergélisol. Les températures très basses ont permis une conservation exceptionnelle de toutes les matières organiques, comme les corps, les vêtements, les tapis, ou les chevaux. Mais le réchauffement de la Terre risque de mettre en danger ce patrimoine. Afin d'élaborer un plan de protection, il faut d'abord avoir un bon



Lutter contre le changement climatique



© Universiteit Gent

anglais, français, néerlandais. Une brochure en français et en néerlandais a également été réalisée en collaboration avec la plateforme Unesco-Vlaanderen. En 2012, l'exposition a été montrée à Bruxelles, à Leuven (grâce à la collaboration du Gouvernement flamand, de la Commission flamande pour l'Unesco et de la KU Leuven), et à Mons.



© Universiteit Gent

↑↑ Ces monuments carrés datent de l'époque turque (fin du premier millénaire). Ce sont des monuments funéraires des guerriers turcs.

↑ Grande stèle (environ 2m de haut) illustrant une hache. Vallée Yustid, Age du Bronze.

↑↑ L'Asie, un continent particulièrement touché par le changement climatique.

↑ L'exposition a voyagé dans le monde entier.



Collaboration internationale autour du patrimoine mondial

Renforcer la gestion et la protection des sites du patrimoine mondial

© Universiteit Gent

Une meilleure information pour une meilleure gestion

Suite au trentième anniversaire de la Convention du patrimoine mondial, la Belgique s'est engagée dans une décennie passionnante de collaboration avec le Centre du patrimoine mondial de l'Unesco. L'objectif était de mobiliser l'expertise scientifique belge pour assister les Etats signataires de la Convention dans le développement de la capacité nécessaire à la gestion des sites du patrimoine mondial et dans l'apprentissage des technologies innovantes (utilisation des images satellites, GIS et GPS, modélisation 3D, ...) utiles à la conservation des sites naturels et culturels. A cette fin, la Politique Scientifique Fédérale et le Centre du patrimoine mondial ont signé un accord en novembre 2002.

La dernière décennie, des consortiums interdisciplinaires composés d'institutions scientifiques belges et d'acteurs du secteur privé ont collaboré avec le Centre du patrimoine mondial et des instances locales pour relever des défis, comme:

- la cartographie et le suivi de sites naturels du patrimoine mondial en péril, éloignés et difficiles

d'accès (Congo)

- le développement d'un système d'information de pointe pour un site du patrimoine mondial « mixte » (site ayant une valeur tant culturelle que naturelle) au Mexique
- la mise en place d'un système multilingue de récolte et de gestion de documentation en support à la préparation de nomination de sites transfrontaliers en série sur la Liste du patrimoine mondial (secteur de la Route de la Soie situé en Asie centrale).

La Politique scientifique supporte donc financièrement des projets de démonstration au niveau régional, en plus d'un support direct au Centre du patrimoine mondial. Cet effort est complété par les initiatives du programme national en Observation de la Terre « STEREO » (projets KABAR et UNESCO-WATCH, exposition Satellites et Patrimoine mondial). Une attention particulière a été accordée à la promotion du patrimoine mondial auprès des citoyens, et spécialement auprès des jeunes.

Protéger les forêts tropicales

Le Comité du patrimoine mondial de l'Unesco décide de l'inscription des sites proposés sur la Liste du patrimoine mondial, mais il doit également examiner l'état de conservation des sites inscrits, de manière à pouvoir prendre des mesures lorsqu'un site est mis en danger, que ce soit par un développement urbain ou agricole, un conflit, une catastrophe naturelle ou par les effets des changements climatiques. Les forêts tropicales, souvent difficiles d'accès et couvrant des superficies très importantes, sont parmi les sites classés les plus difficiles à surveiller. Ainsi, en 2009, seuls 15 % des 97 sites forestiers inscrits au patrimoine mondial ont pu être évalués.

Pour fournir à l'Unesco les moyens de gérer au mieux notre patrimoine, il semble donc indispensable de développer des outils semi-automatiques de détection des changements. Grâce à un financement du programme STEREO de la Politique Scientifique Fédérale, des scientifiques de l'Université catholique de Louvain (UCL) vont tenter de soulever ce défi d'envergure, grâce aux images satellites et à l'expertise qu'ils ont développée.

Ils ont sélectionné un panel de 15 sites de forêts tropicales couvrant une grande variété de types (des mangroves aux forêts de montagne), d'étendues (de moins de 150 000 ha à plus de 5 000 000 ha) et de localisation géographique (toute la ceinture tropicale). Les sites choisis ont tous en commun une biodiversité exceptionnelle, certains hébergeant des espèces emblématiques, comme le panda géant à Sichuan, le jaguar à Calakmul, ou les gorilles du parc des Virunga.

Le matériel de départ est une impressionnante collection de 850 images satellites acquises à trois périodes (1990, 2000 et 2010) par différents capteurs. Les forêts tropicales humides sont en effet très souvent recouvertes d'une épaisse couche nuageuse. Une vue complète du territoire au sol ne peut donc être obtenue qu'en combinant les données d'un très grand nombre d'images.



↑ Sanctuaires du grand panda du Sichuan

Le défi du projet UNESCO-WATCH est de développer un système capable, malgré la diversité des images et des sites, de produire à intervalles réguliers des cartes de changement d'occupation du sol. L'Unesco et les gestionnaires locaux disposeraient ainsi régulièrement d'un état des lieux objectif des sites qu'ils veulent préserver et pourraient adapter leurs politiques de gestion.

L'expertise développée pourrait également être utile aux actions de l'Unesco dans le cadre du mécanisme REDD+. Celui-ci vise à réduire les émissions issues du déboisement et de la dégradation des forêts et à augmenter les stocks de carbone en rémunérant les pays en développement qui préservent leurs forêts et adoptent des pratiques de gestion durable. Un bon suivi des modifications qui surviennent dans et autour des forêts est bien entendu indispensable pour prendre des mesures efficaces et gérer au mieux les forêts.

L'initiative REDD+ reçoit un soutien financier de la Direction Générale Environnement du Service Public Fédéral de la Santé Publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire et Environnement dans le cadre d'un accord de collaboration avec le Centre du patrimoine mondial de l'Unesco. Le projet UNESCO-WATCH a débuté en janvier 2011 et devrait se terminer en juillet 2013. Il est financé par le programme STEREO de la Politique Scientifique Fédérale.



Il fallait démontrer l'exceptionnelle valeur tant culturelle que naturelle du site.



↑↑ La grande pyramide Maya de Calakmul.

↑ Le jaguar, une espèce emblématique de Calakmul.

Proposer des sites du patrimoine mondial « mixtes »

Depuis 2002, la ville Maya Calakmul au Yucatan (Mexique) est inscrite sur la Liste du patrimoine mondial. Ce précieux site archéologique se trouve au centre d'une réserve de la Biosphère qui fait partie d'une forêt tropicale abritant des espèces végétales et animales qui requièrent une protection particulière.

Un projet international a préparé la proposition de nomination de ce site « mixte » sur la Liste du patrimoine mondial. Pour cela, il fallait démontrer l'exceptionnelle valeur tant culturelle que naturelle du site. Le projet Calakmul 4D GIS financé par la Politique scientifique fédérale dans le cadre d'un accord de coopération avec le Centre Unesco du Patrimoine Mondial a permis de développer un système d'information pour les gestionnaires du patrimoine afin de les aider dans leurs actions de conservation, de gestion, de planification et de suivi du site. Le système devait permettre de créer, sauvegarder et partager les informations entre les différentes parties concernées, partant de l'évaluation de la situation du site jusqu'à l'application des mesures de précaution. Le projet a tenu compte de tous les types de données et a développé un système complet permettant d'intégrer toutes les données et d'utiliser les modèles 3D et les images satellites.

Le système se base sur les besoins des gestionnaires du patrimoine et sur les consignes de l'Unesco. Grâce à lui, les gestionnaires peuvent créer, garder, partager, visualiser et analyser les informations relatives à la situation du site, à son maintien, à sa restauration, à sa gestion ou à l'élaboration de plans d'action. Il a été développé par une équipe multidisciplinaire d'experts belges, en collaboration étroite avec les partenaires mexicains responsables de la gestion du patrimoine culturel et naturel. Le système fait appel à un standard ouvert. D'autres sites mixtes peuvent ainsi profiter des possibilités qu'il offre. Les partenaires mexicains sont formés pour garder le système à jour et pour l'utiliser en soutien à leur travail quotidien en rapport avec le patrimoine culturel et naturel.

La recherche, le développement et la démonstration du projet ont contribué à l'établissement d'un dossier de proposition pour un site « mixte », au maintien d'un site archéologique déjà classé, à la planification d'un corridor écologique pour le jaguar, à une meilleure compréhension de l'histoire du site Maya et de son ouverture, au rapportage auprès du Centre du patrimoine mondial de l'Unesco, à la promotion du site, au développement de l'écotourisme et à la sensibilisation de l'importance du patrimoine mondial et du développement durable.

Les Routes de la Soie, patrimoine mondial culturel

Les Routes de la Soie sont un réseau de routes commerciales qui dans l'Antiquité et au Moyen Âge traversaient l'Eurasie de la mer Méditerranée jusqu'en Chine. Elles ont permis le transport de marchandises mais aussi les échanges interculturels de connaissances entre l'Orient et l'Occident. De nos jours, l'importance historique et culturelle des Routes de la Soie est incontestable.

En 2005, une initiative a été lancée pour proposer la nomination d'une zone de patrimoine mondial transfrontalière et sérielle représentative du phénomène culturel des Routes de la Soie.

Une équipe d'experts belges menés par le Raymond Lemaire International Centre for Conservation travaille à la réalisation d'une plateforme web permettant l'échange d'informations sur et pour les Routes de la Soie. Elle collabore avec cinq pays d'Asie centrale, à savoir le Kazakhstan, le Tadjikistan,

l'Ouzbékistan, la Kirghizie et le Turkménistan. Le projet intitulé « Silk Road Cultural Heritage Resource Information System » et financé par la Politique scientifique fédérale a été mis en place en collaboration avec le Centre du patrimoine mondial et les autorités nationales et locales. Le nombre des intervenants permet une approche holistique de la gestion des sites candidats au patrimoine mondial, notamment en matière de documentation, de protection et de suivi.

Le projet propose une approche systématique pour le suivi et la gestion des sites et monuments archéologiques. Le système d'information développé permet de garantir la cohérence et la qualité des dossiers de candidatures transfrontalières. La méthodologie appliquée peut également être utile à la préparation des dossiers de nomination pour d'autres zones de patrimoine mondial sérielles et transfrontalières.

Les Routes de la Soie ont permis le transport de marchandises mais aussi les échanges interculturels de connaissances entre l'Orient et l'Occident.

→ Bukhara, Ouzbékistan.





→ Palestine.

La conservation et la restauration du patrimoine culturel

Depuis 2002, l'Institut du Patrimoine wallon (IPW) via son Centre des Métiers du Patrimoine de la Paix-Dieu, avec le soutien de Wallonie-Bruxelles International, est impliqué dans plusieurs projets de coopération. Le Centre assure des formations visant la conservation et la restauration du patrimoine culturel immobilier dans des pays moins prospères.

Ainsi entre 2002 et 2004, des artisans wallons, formateurs au Centre des Métiers du patrimoine, et un architecte ont collaboré avec le Bureau de l'Historiador de La Havane (Cuba) pour restaurer un ancien immeuble dans le centre historique de La Havane, le Conde Canongo. Le rez-de-chaussée du bâtiment a abrité pendant plusieurs années un centre de promotion de la Wallonie. Parallèlement, et jusqu'en 2010, différentes formations ont été organisées, en particulier dans les domaines de la menuiserie et de la ferronnerie à destination des apprentis de « l'École-atelier Gaspar Melchor de

Jovellanos de La Havane » et dans le domaine de la lutte contre les termites, pour le Laboratoire de Biologie du Cabinet de conservation. Le projet s'est clôturé par la publication d'un inventaire des ferronneries de la Vieille Havane et d'un manuel technique pour la restauration des menuiseries. Un guide pratique de lutte contre les termites est toujours en préparation.

A Saint-Louis du Sénégal, après plusieurs sessions de formation pour les artisans de la Chambre des métiers, le Centre de la Paix-Dieu a collaboré, à travers ses formateurs, au projet de réhabilitation du bâtiment de l'ancienne assemblée territoriale du Fleuve, en apportant une aide technique à l'architecte coopérant afin de finaliser la rédaction du cahier des charges et en formant les ouvriers de l'entreprise adjudicatrice dans les domaines de la menuiserie, la charpente, l'investigation des pathologies des boiseries, la ferronnerie, les enduits à la chaux et la peinture en décor. Le

bâtiment restauré a été inauguré en décembre 2009. Une publication sur le bâtiment est parue dans la série *Dossier de l'IPW* de l'Institut du Patrimoine wallon. La collaboration avec le Sénégal continue avec un nouveau projet de formation aux métiers du patrimoine qui vise la réhabilitation de la Maison de l'Amiral à Gorée.

Au Vietnam, à la demande du VICAS (Vietnam Institute of Culture and Arts Studies) depuis 2007, le Centre des métiers du patrimoine de l'IPW coordonne un projet pour la préservation du patrimoine culturel matériel et immatériel et la valorisation touristique du village de poterie ancienne de Phuoc-Tich, dans la province de Hué. Dans ce cadre, une maison traditionnelle en bois a pu être restaurée avec l'appui technique de deux formateurs charpentiers de la Paix-Dieu. Le projet implique d'autres partenaires belges pour les axes liés à la poterie et au développement touristique de ce village. Parallèlement, un itinéraire des villages vietnamiens de potiers est en cours d'édition, avec l'appui technique et financier de l'IPW.

En Palestine, à la demande du Département Maghreb-Proche-Orient de Wallonie-Bruxelles International, l'Institut du Patrimoine wallon collabore depuis 2010 avec le RIWAQ, Centre pour la conservation du patrimoine architectural, installé à Ramallah. La coopération a permis à la

fois de restaurer et de réhabiliter un ensemble bâti du centre historique de Birzeit, Hosh al Atem, et de former des artisans et des formateurs palestiniens en entreprises, en particulier dans les techniques de relevés architecturaux, de ferronnerie et de peinture en décor. Un nouveau projet est en préparation dans le voisinage de la Basilique de la Nativité à Bethléem.

Enfin, en 2011, un vaste projet de coopération, rassemblant la FOKAL (Fondation Connaissance et Liberté), le Centre des métiers du patrimoine de l'IPW et le World Monument Fund, ainsi que l'asbl Quartier pour Haïti et l'ONG Lumières sans frontières, a débuté en vue du sauvetage du quartier des maisons traditionnelles dites Gingerbread, à Port-au-Prince. Dans ce cadre, un premier chantier-école incluant des formations liées aux problèmes de stabilité, d'humidité, de présence de termites, de restauration de maçonnerie et de charpente, a débuté en septembre 2012, pour la restauration de la Maison Dufort. L'aide apportée à ces pays pour conserver et restaurer leur patrimoine et assurer la transmission des savoir-faire qui y sont liés contribue à préserver la mémoire collective, gage de leur identité culturelle. Au-delà de l'aspect purement matériel, chacun de ces projets est un véritable partage d'expériences, source d'enrichissement mutuel.



↑↑ Sénégal.

↑ Cuba.

Les paysages culturels en Europe du sud-est

Le Fonds de dépôt flamand (FUT) a soutenu un projet pour apprendre aux gestionnaires de sites du patrimoine mondial en Europe du sud-est à gérer la pression touristique qui a suivi la reconnaissance de sites comme patrimoine mondial.

Le label de patrimoine mondial attire beaucoup d'intéressés. Une affluence de touristes peut toutefois représenter une menace pour l'équilibre naturel et la valeur universelle exceptionnelle d'un site.

Le projet veut y remédier en organisant des formations pour les gestionnaires de sites du patrimoine mondial dans la région afin d'augmenter la portée touristique des sites

et de développer une stratégie pour planifier et gérer le tourisme. Ainsi, de nouveaux plans de gestion ont été établis pour notamment le Parc National Durmitor au Monténégro et pour Ohrid en Macédoine – tous deux des sites du patrimoine mondial.

Les plans de gestion ont vu le jour après une formation de gestion de tourisme pour le personnel local. La stratégie développée et appliquée sur les deux sites peut servir d'exemple pour d'autres sites. Tant le secteur du tourisme, la communauté locale que les commerçants locaux sont impliqués dans ce projet. Le Centre du patrimoine mondial a impliqué plusieurs institutions régionales dans le projet afin de garantir un soutien continu.

Un afflux de touristes peut constituer une menace pour l'équilibre naturel et la valeur universelle exceptionnelle d'un site.



© Onroerend Erfgoed, photo Kris Vandevorst

↑ Bruges a organisé une conférence internationale sur la gestion des Villes du patrimoine mondial au 21^e siècle.

Les villes du patrimoine mondial

Le contexte des villes du patrimoine mondial est considérablement différent de celui des autres sites du patrimoine mondial. Et cela ne facilite pas vraiment l'application des consignes souvent vagues et peu transparentes de la Convention du patrimoine mondial. C'est pour cela que le *World Heritage Cities Programme* (Programme des Villes du Patrimoine Mondial) a été créé. Il vise d'une part le développement futur d'un cadre théorique pour la conservation du patrimoine urbain et d'autre part l'apport d'aide technique aux autorités locales et internationales. Un autre point d'attention de ce programme est la protection de sites du patrimoine mondial contre de nouvelles menaces à niveau global, comme les conséquences du réchauffement climatique et du tourisme non-durable.

Le patrimoine immobilier flamand se trouve surtout dans un contexte urbain. La problématique traitée par ce programme de l'Unesco, est très pertinente dans le contexte de différents dossiers, comme Bruges mais également Louvain en tant que ville universitaire.

Dans sa note d'orientation, le ministre compétent pour le Patrimoine Immobilier détermine que

la Flandre doit faire en sorte que la discussion sur les « paysages urbains historiques et la gestion du patrimoine mondial en des environnements dynamiques évolue vers une orientation réaliste. » Dans ce contexte, le *World Heritage Cities Programme* livre une contribution considérable et répond à la demande concrète du Comité du patrimoine mondial de 2005 d'élaborer une nouvelle recommandation y ayant trait. C'est l'un des six grands programmes thématiques du Comité qui, tout comme le *World Heritage Cities Programme*, est soutenu par le Fonds de dépôt flamand (FUT).

Au sein de ce programme, il existe diverses activités, comme l'organisation de formations pour les gestionnaires des villes du patrimoine mondial et le soutien de la recherche scientifique pour développer un vade-mecum pour conserver le patrimoine dans un environnement citoyen. Et le programme développe encore des directives et diffuse de bonnes pratiques pour évaluer l'impact de l'architecture contemporaine sur une valeur universelle exceptionnelle du patrimoine mondial.

La proposition de projet a été mise au point par le Centre du patrimoine mondial, en étroite collaboration avec le domaine politique de l'Aménagement du Territoire, de la Politique du Logement et du Patrimoine Immobilier (RWO) des autorités flamandes et avec le Raymond Lemaire International Centre for Conservation (RLICC de la KU Leuven), également détenteur d'une chaire Unesco pour « Preventive Conservation, Monitoring and Maintenance of Monuments and Sites (PRECOM³OS) ».

La ville de Bruges et l'Agence du Patrimoine Immobilier ont organisé en novembre 2011 à Bruges une conférence internationale sur la gestion des Villes du patrimoine mondial au 21^e siècle. Lors de cette conférence, une attention particulière a été portée à des aspects tels que la sensibilisation et l'accroissement de l'expertise pour adhérer aux nouvelles recommandations Unesco sur les paysages historiques.

Déverrouiller le trésor d'information

Le Centre du patrimoine mondial de l'Unesco, qui est le secrétariat de la Convention du patrimoine mondial, dispose d'un trésor d'informations pertinentes pour la conservation du patrimoine mondial. Mais cette information n'est pas sauvegardée de manière pratique et facile à consulter de telle sorte que son potentiel, entre autres à des fins d'analyse de statistiques et de préparation d'une politique de patrimoine réfléchi, reste en grande partie inutilisée.

Depuis 1994, plus de 2000 rapports ont été établis sur l'état de conservation des sites du patrimoine mondial. Ces rapports contiennent non seulement des informations secondaires sur les sites, mais ils éclairent également les facteurs d'influence sur la valeur universelle exceptionnelle du site et ils contiennent des propositions pour écarter d'éventuelles menaces. Dans certains cas, ils mentionnent également des mesures concrètes et un cadre temporel pour leur réalisation.

En se basant sur de tels rapports, le Comité du patrimoine mondial, en concertation avec l'Etat partie concerné, prend des décisions sur des mesures supplémentaires pour sauvegarder le patrimoine, et sur le fait de supprimer ou non un site de la Liste du patrimoine mondial en péril, ou même de la Liste du patrimoine mondial si un site devait perdre les caractéristiques qui ont initialement justifié de l'inscrire sur la Liste.

Pendant les quarante années d'existence de la Convention du patrimoine mondial, des milliers de rapports semblables ont été établis par l'Unesco et par ses organes consultatifs concernant le patrimoine mondial. L'ensemble forme une source de documentation exceptionnellement bien établie sur de nombreuses questions relatives à la conservation du patrimoine. C'est le système le plus développé du suivi d'une convention internationale, avec de l'information sur presque mille sites.

Le Fonds de dépôt flamand (FUT) fournit une contribution à l'ouverture de ces documents. Le but est de développer une base de données dans laquelle on peut chercher des données de façon ciblée afin d'en retirer des informations pertinentes. Ainsi, ce sera non seulement plus facile pour faire le suivi de l'état de conservation des sites du patrimoine mondial, mais cette base de données fournira également tout genre d'informations pour être mieux informé pour faire des choix de gestion.

La base de données veut également contribuer à l'identification des différentes menaces pour les sites du patrimoine mondial et répertorier leur évolution. Ainsi, les pays pourront mener une meilleure politique et réduire autant que possible l'impact de certains facteurs dérangeants.

L'objectif est d'améliorer le suivi de l'état de conservation des sites du patrimoine mondial.

La Convention

La *Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel* de 1972, habituellement appelée la Convention du patrimoine mondial, est un outil légal international qui relie la protection du patrimoine matériel et la conservation de la nature. En effet, l'identité culturelle est fortement rattachée à l'environnement naturel dans lequel elle se développe et la créativité humaine se laisse souvent inspirer par des choses étonnantes dans la nature. Jusqu'à présent, 190 pays ont souscrit à la Convention. Ensemble, ils forment une communauté internationale qui protège tant le patrimoine culturel que naturel.

Les listes

La **Liste Indicative** est une liste nationale où l'Etat-partie propose au Comité du patrimoine mondial les biens naturels et culturels sur son territoire et qui pourraient être soumis à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial.

La **Liste du patrimoine mondial** comprend le patrimoine culturel et naturel le plus exceptionnel au monde. À l'heure actuelle, la liste compte déjà près de 1000 inscriptions. Trois quarts de celles-ci sont des biens culturels, tels que des monuments, des villes historiques. Près de la moitié de tous des sites du patrimoine mondial sont situés en Europe ou en Amérique du Nord.

La **Liste du patrimoine mondial en péril** est la liste rouge du patrimoine mondial. Le Comité du patrimoine mondial reprend sur cette liste les biens dont la valeur universelle exceptionnelle est menacée par des catastrophes naturelles, la dégradation de l'environnement, les conflits armés ou des plans de construction extrêmes, etc. Cette liste a pour vocation de permettre d'activer la solidarité et l'aide internationale. Elle constitue aussi un moyen pour rappeler deux objectifs: un signal pour activer la solidarité et l'aide internationales ou un moyen pour rappeler aux responsables leurs engagements pour la protection du patrimoine.

Les parties

Les **Etats-parties** sont les pays qui sont membres de la convention. En signant la Convention, ils se sont engagés à mener une politique de patrimoine qui a non seulement de l'attention pour le patrimoine mondial, mais également pour toutes les formes du patrimoine immobilier culturel et naturel sur leur territoire.

Le **Centre du patrimoine mondial** gère, depuis le siège de l'Unesco à Paris, les activités quotidiennes de la Convention. Il rassemble les dossiers de proposition et les rapports périodiques soumis par les Etats-membres sur leur patrimoine mondial, organise les réunions du Comité du patrimoine mondial, coordonne l'assistance (d'urgence) octroyée aux sites du patrimoine mondial et fait la publicité de la Convention.

Le **Comité du patrimoine mondial** compte 21 Etats-parties élus et esquisse le cadre dans lequel le Centre du patrimoine mondial doit mettre en œuvre la Convention. Il décide quels sites nommés aboutissent sur la Liste du patrimoine mondial et suit la situation du patrimoine mondial à échelle globale.

Le **Fonds du patrimoine mondial** peut soutenir les Etats-parties pour établir des dossiers de proposition, former le personnel, effectuer des restaurations, préparer des rapports périodiques ou faire des réparations urgentes.

L'inscription au patrimoine mondial

1. Après son adhésion à la Convention, un pays élabore une liste indicative: un aperçu du patrimoine susceptible de répondre aux critères du patrimoine mondial. Ensuite, chaque pays peut chaque année proposer à la nomination un site culturel et un site naturel ou mixte de cette liste afin d'être reconnu. Le pays prépare alors un dossier de candidature qui décrit le patrimoine, montre qu'il détient une valeur universelle exceptionnelle, et explique comment est réglée la protection. Le pays doit introduire ce dossier auprès du Centre du patrimoine mondial.
2. Le Centre du patrimoine mondial contrôle la recevabilité du dossier de proposition et le soumet à un organisme de conseil. Le centre garde une archive papier et électronique de tous les dossiers de proposition.
3. Trois organes consultatifs sont sollicités pour examiner les dossiers en profondeur et rendre un avis au Comité du patrimoine mondial. Le Conseil International des Monuments et Sites (ICOMOS) et l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN) évaluent les dossiers de proposition respectivement pour le patrimoine culturel et pour le patrimoine naturel. Le troisième organisme de conseil est le Centre International d'Etudes pour la Conservation et la Restauration du Patrimoine Culturel (ICCROM) qui donne des conseil au niveau de la protection des biens culturels et de l'organisation de formations dans ce domaine.
4. Une fois par an, le Comité du patrimoine mondial se réunit pour se concerter sur les dossiers de proposition. Il peut décider d'inscrire un bien sur la Liste du patrimoine mondial ou de demander des informations supplémentaires en cas de doute. Si le Comité estime qu'il ne répond pas suffisamment aux critères du patrimoine mondial, il peut rejeter sa proposition.
5. Une fois qu'un site est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, l'État-partie doit en assurer correctement la gestion et faire de manière périodique des rapports sur sa situation. Sur base de ces rapports, le Comité du patrimoine mondial donne des directives aux pays concernant la conservation de leur patrimoine et peut placer un site sur la Liste du patrimoine mondial en péril si sa situation devenait trop alarmante.

Qui est compétent?

La Convention du patrimoine mondial est une Convention liant les Etats. Elle a été ratifiée en 1996 par le **Royaume de Belgique**. Toutefois, étant donné que la convention traite de matières relevant des compétences des Régions, ce sont la **Région de Bruxelles-Capitale**, la **Région flamande** et la **Région wallonne** qui assurent le suivi de la Convention. A noter toutefois que certaines administrations fédérales contribuent au financement et au contenu d'activités et programmes de l'Unesco, liés au patrimoine (e.g. la Coopération au développement ou la Politique Scientifique Fédérale).

Patrimoine mondial en Belgique

La Grand-Place de Bruxelles

<http://www.bruxelles.be>
<http://whc.unesco.org/fr/list/857>

Les ascenseurs à bateau du canal du Centre et leur site (La Louvière et Le Roeulx)

<http://whc.unesco.org/fr/list/856>
<http://www.canal-du-centre.be>
<http://voiesdeau.hainaut.be>

Les béguinages flamands

<http://whc.unesco.org/fr/list/855>

Le centre historique de Bruges

<http://whc.unesco.org/fr/list/996>

Les minières néolithiques de silex de Spiennes

<http://whc.unesco.org/fr/list/1006>

La Cathédrale Notre-Dame de Tournai

<http://whc.unesco.org/fr/list/1009>

Les habitations majeures de Victor Horta

<http://www.hortamuseum.be>
<http://www.hotelsolvay.be>
<http://www.arau.org/fr/t/bruxelles-1900-art-nouveau/1>
<http://whc.unesco.org/fr/list/1005>

Le complexe maison-ateliers-musée Plantin-Moretus

<http://www.museumplantinmoretus.be>
<http://www.unesco.org/fr/list/1185>

Le Palais Stoclet

<http://whc.unesco.org/fr/list/1298>

Les sites miniers majeurs de Wallonie

<http://whc.unesco.org/fr/list/1344>
<http://www.minesdespiennes.org/>

Les beffrois de Belgique et de France

<http://whc.unesco.org/fr/list/943>

Collaboration internationale autour du patrimoine mondial

Afrique

Une meilleure gestion des sites naturels du patrimoine mondial

<http://unesco.flanders.be/activities/all-activities/africa-natur-improving-the-management-effectiveness-of-the-natural-wor1/>

Congo: une biodiversité exceptionnelle en danger

<http://cartogis.ugent.be/sygiap/index.php>
<http://eoedu.belspo.be/whp/Virunga/index.html>
<http://whc.unesco.org/fr/activities/83>
<http://whc.unesco.org/fr/news/700>
<http://whc.unesco.org/fr/list/63>
<http://whc.unesco.org/fr/list/137>
<http://whc.unesco.org/fr/list/136>
<http://whc.unesco.org/fr/list/280>
<http://whc.unesco.org/fr/list/718>

Île de Moçambique

<http://unesco.flanders.be/activities/all-activities/improvement-of-the-state-of-conservation-of-ilha-de-mocambique/>
<http://whc.unesco.org/fr/list/599>

Préserver le patrimoine mondial dans et autour de l'eau

Le patrimoine mondial marin

<http://whc.unesco.org/uploads/activities/documents/activity-13-23.pdf>
<http://www.vliz.be/projects/marineworldheritage/>
<http://unesco.flanders.be/activities/all-activities/development-and-implementation-of-the-world-heritage-marine-programme/>
<http://whc.unesco.org/fr/activites/13/>

Préserver les récifs de corail

<http://eoedu.belspo.be/vgt10> → Océanie
<http://www.seos-project.eu/modules/world-of-images/world-of-images-c03-p02.fr.html>

Lutter contre le changement climatique

Changement climatique, patrimoine mondial et satellites: une exposition pour mieux comprendre

<http://eoedu.belspo.be/unesco/>
<http://www.unesco.org/new/en/natural-sciences/science-technology/space-activities/space-for-heritage/activities/exhibition-cc/exhibition-2011/>

Les tombeaux gelés de la civilisation scythe

<http://unesco.flanders.be/activities/all-activities/preservation-of-the-frozen-tombs-of-the-altai-mountains/>
<http://www.archaeology.ugent.be/altai/>
http://www.unesco.org/science/remotesensing/?id_page=61&lang=en

Renforcer la gestion et la protection des sites du patrimoine mondial

Protéger les forêts tropicales

<http://eo.belspo.be/Directory/ProjectDetail.aspx?projID=868>

Proposer des sites du patrimoine mondial « mixtes »

<http://calakmul.gim.eu/>
<http://eo.belspo.be/Directory/ProjectDetail.aspx?projID=838>
<http://eo.belspo.be/Docs/Resources/Publications/Calakmul-SC30-fr.pdf>
<http://whc.unesco.org/fr/list/1061>

Les Routes de la Soie comme patrimoine mondial culturel

<http://www.silkroad-infosystem.org>
<http://www.geo.ulg.ac.be/old/wwwroot2/eduweb/poster/en/routes-soie/index.html>

Les paysages culturels en Europe du sud-est

<http://unesco.flanders.be/activities/all-activities/preserving-natural-world-heritage-and-cultural-landscapes-in-south-eastern/>

Les villes du patrimoine mondial

<http://unesco.flanders.be/activities/all-activities/support-to-the-development-and-implementation-of-the-world-heritage-cities/>
<http://whc.unesco.org/en/cities/>

Déverrouiller le trésor d'information

<http://whc.unesco.org/fr/activities/691>
<http://unesco.flanders.be/activities/all-activities/world-heritage-properties-information-system-for-an-improved-state-of-conse/>



- **Auteurs:**

S. Exc. Madame Francine Chainaye, Marino Bultinck, Brigitte Decadt,
Ghislaine Devillers, Piet Geleyns, Isabelle Leroy, Kishore Rao, Martine Stélandre

- **Rédaction:**

Tijs D'Hoest, Marien Faure, Isabelle Leroy, Prof. Marc Vervenne

- **Editeur responsable:**

Jean-Pierre Dehouck (UNESCO Platform Vlaanderen vzw)

